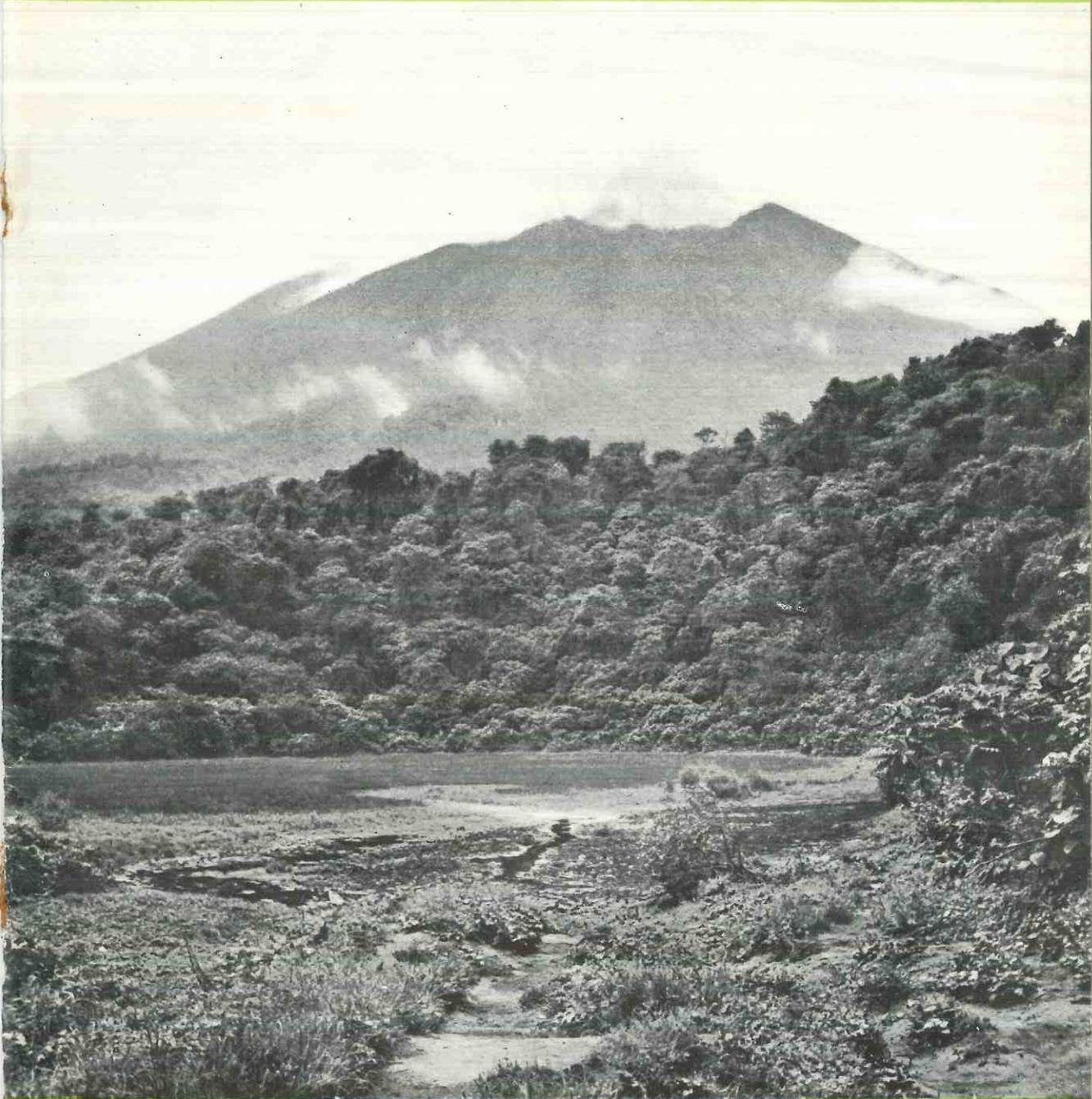




Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Volume 9

1954

Fascicule 4

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguerons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. E. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.

V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.

A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

H. DANDOÏ, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.

G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.

A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

J. PONTIÈRE, Administrateur des « Amis de la Fagne ».

Baron Y. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.

W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.

J. VANNERUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

C. PIRLOT, Chef de Division à la Direction des Beaux-Arts.

Baron JULES de MONTPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.

A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.

TURNER, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOÏ ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).
P. BRADFER (P. N. Bohan-Membre).
F. FOULON (P. N. Furfooz).
Baron E. de VINCK (P. N. Poilvache).
Dr. L. THIRY (Rés. Remouchamps).

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; DE PAEYE, Rédacteur au « Face à Main » ; G. FRANCOTTE ; F. STOCK, Commissaire.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. COLLART, L. HERLANT, R. MAYNÉ, A. NOIRFALISE, Comte Ferd. d'URSEL.

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 fr. minimum
Membre collaborateur	
Cotisation annuelle	205 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	105 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle	83 fr. minimum

Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monument et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

- Grottes de Han* : 40 francs (au lieu de 80 francs).
Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).
Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.
Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).
Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.
Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).
Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).
Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 fr. par élève et scout ; 10 fr. par élève-membre et scout-membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 fr. par adulte ; 15 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

POILVACHE :

Les visiteurs ont accès au Parc National soit par le sentier s'amorçant à la halte de Houx, soit par Evrehailles (accès pour autos). Visite guidée des ruines, des rochers et des points de vue (perception à l'entrée des ruines).

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. par adulte ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 5 fr. par élève non-membre ; 3 fr. par élève-membre ou fils de membre ;

Professeurs admis gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre.

Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.), Les Chercheurs de Wallonie.

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres collaborateurs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

Réalisations d'Ardenne et Gaume.

PARCS NATIONAUX :

- PARC NATIONAL DE FURFOOZ.
- PARC NATIONAL DE POILVACHE.
- PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.
- LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

RESERVES NATURELLES :

- RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.
- TORGNY, « AUX SARRES ».
- FAGNE DE WEZ (WAISMES ET OVIFAT).
- BOIS BAYHON (WAISMES).
- RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.
- FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRICHT ».
- REDU, « LES ONTRULES ».
- REDU, « AUX DEUX EAUX ».
- COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».
- REMOUCHAMPS, « LA HEID DES GATTES ».
- RÉSERVES DE LA WARCHE (ABBÉ CHARLES DUBOIS).

MUSEE FOLKLORIQUE :

- MARTELANGE.

Giovanni HOYOIS

L'ARDENNE
ET
L'ARDENNAIS

*L'évolution économique et sociale
d'une région.*

984 p. (16,5 × 25 cm.)
en 2 volumes
390 francs.

Éditions DUCULOT S. A.
GEMBLoux

La gamme complète des

INSECTICIDES
FONGICIDES
HERBICIDES
ANTI-RONGEURS

Tous renseignements sur demande

A. CHRISTIAENS

S. A.

Département « Défense des Végétaux »

60, RUE DE L'ETUVE

BRUXELLES

Tél. 11.73.85

« FLEURÉART »

533, CHAUSSÉE DE WATERLOO

TÉLÉPHONE : 44.11.99

est à votre service pour tout ce qui concerne

L'ART FLORAL

Fleurs naturelles, Plantes d'appartements.

Arrangements floraux pour toutes circonstances :

Garnitures de tables et d'intérieurs, corbeilles,
gerbes, couronnes, etc.

« FLEURÉART »

vous garantit une exécution artistique et soignée à des prix très étudiés.

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte paysagiste.

Parc National

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

S O M M A I R E

A la Mémoire de l'Abbé Charles Dubois (J. BREUER)	105
Dans les Volcans du Kivu (H. DE SAEGER)	109
Danger des Plantations de Résineux dans les Vallées d'Ardenne (R. MAYNÉ)	115
La Fayette, Enfant prodige du XVIII ^e siècle (M. H. P.)	117
L'Altération du Faciès spontané (S. JACQUEMART)	142
La Vie d'Ardenne et Gaume	146

A LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ CHARLES DUBOIS

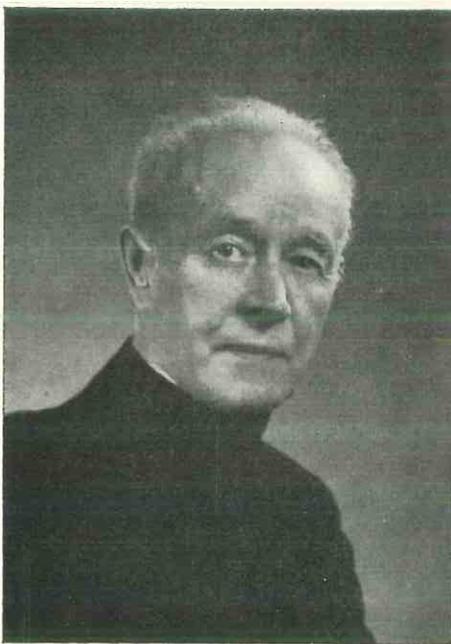
(Bodange-Fauvillers, 26 mars 1874-Jette 11 septembre 1954).

par J. BREUER

La première fois que je le vis — ou plutôt l'entrevis —, c'était à la tombée d'un jour d'hiver, pluvieux et désolé : on me le montra au loin, dans la Fagne devant la Baraque-Michel. J'aperçus une silhouette mince et sombre, vêtue d'un long manteau ciré, penchée sur la végétation du plateau.

L'Abbé Dubois ! Bien sûr, j'en avais sou-

vent entendu parler par mes devanciers du Service des Fouilles comme d'un excellent chercheur, toujours prêt à aider les archéologues. Dès avant la guerre de 1914, il avait déjà insisté pour que l'on entreprît des travaux à Buzenol et dans les environs et nos dossiers contenaient pas mal de ses lettres attirant l'attention sur tel ou tel site de l'Ar-



denne luxembourgeoise ou de la Gaume et, plus tard, des territoires rédimés. Des articles où il étudiait soit certains vestiges de fortifications, soit l'influence des chaussées romaines sur la frontière linguistique de l'est, d'autres publications encore, me le faisaient ranger exclusivement dans le monde des archéologues ; et l'on me désignait, là-bas en Fagne, un abbé Dubois naturaliste.

Je devais bientôt le connaître de plus près, en 1931, à Malmedy, quand l'Abbé Bastin fit les premières fouilles dans la crypte de l'abbaye, puis ensuite à la *Via Mansuerisca*. Pas de doute, l'archéologue Dubois et le naturaliste Dubois, auteur ou co-auteur d'ouvrages estimés sur nos hauts plateaux, n'étaient qu'un seul et même abbé, qui s'intéressait au folklore et *quibusdam aliis scientiis*. Il mettait une évidente bonhomie à discuter de ces choses ; parfois aussi un certain entêtement, un peu narquois, qui forçait l'interlocuteur à déballer toute son argumentation. Manière comme une autre de soulager une conscience.

Enthousiaste, mais toujours très modeste il n'hésitait pas, quand il s'agissait d'une bonne cause, à se mettre au premier rang des défenseurs, lui qui se cachait modestement aux photographes des manifestations officielles. Pourtant cet arpenteur de fanges et de buissons, cet infatigable marcheur, cet observateur de flore et de faune, ne se

montrait ni farouche ni taiseux. Il avait, au contraire, une gaieté profonde, qui se gardait d'être bruyante, un naturel trop bienveillant pour avoir besoin de vous accueillir avec des démonstrations excessives.

Aux fonctions sacerdotales, qu'il remplit pendant toute sa vie sans aucun ralentissement, il mettait le zèle d'un missionnaire doublé d'un explorateur.

Un découvreur. Il fallait l'entendre raconter comment, bien avant la guerre de 1914, trois jeunes abbés — dont il était, naturellement — avaient juré de retrouver le gisement d'un fossile rarissime, représenté par un exemplaire unique dans les collections du Collège de Virton. De longs mois se passèrent, au cours desquels on n'avait laissé inexploré aucun ravin, aucune carrière de la région, jusqu'à cet instant mémorable où les cris poussés par un des trois associés annoncèrent aux deux autres qu'ils touchaient enfin aux frontières de la Terre Promise. Ce soir là, nos trois abbés n'eurent pas à se plaindre de leur souper ; l'hôtelier de Longwy non plus...

Un jour que je rendais compte d'un de ses ouvrages, fraîchement paru — quelque diable aussi me poussant — j'avais appelé l'Abbé Dubois le Père Bataillet de l'Archéologie Nationale. Cette allusion à la Tarasconnade m'était suggérée par son entrain juvénile et sa passion pour nos recherches ; elle lui plut énormément, car il adopta ce pseudonyme pour insérer, dans un journal de province, une série d'articles sur l'Ardenne. J'avais oublié qu'il avait signé *Caton* d'autres notes parues, dans le journal malmedien *La Warche* : il s'agissait alors, non de raser quelque nouvelle Carthage, mais de détruire les horreurs qui déparaient la jolie cité abbatiale.

Cet ancien professeur qui, pendant quelque quarante années, avait enseigné le latin et la littérature, conservait encore pour ses amis des trésors de bonté et d'indulgence. Pas le moindre ton de pédanterie, ni dans son parler ni sous sa plume. Combien de fois, en l'entendant dissenter sur la nature, n'ai-je pas regretté de n'avoir point suivi ses leçons ? Que les Géorgiques devaient être vivantes quand il les expliquait ! Cet amateur de bêtes commenta aussi La Fontaine. Il aborda la grande éloquence et fit aimer Bossuet par ses élèves : l'un d'eux réunit même une assez belle bibliothèque spécialisée sur l'orateur sacré.

Pourtant, je me suis souvent demandé si l'Abbé Dubois avait jamais fait, dans toute sa carrière, un « grand discours », un « grand sermon ». Ce prêtre, qui incarnait à la perfection la dignité sacerdotale, n'était pas sermonneur pour un sou. Modèle de foi accueillante, de simplicité franciscaine, il a traité en frères les hommes au cœur droit qu'il a rencontrés en chemin.

Il ne posait pas non plus à l'ascète à longue mine, et savait, à l'occasion, vous fixer en théorie et en pratique sur les qualités respectives des grands crus. Ce qui prouve simplement que la viticulture et l'œnologie ne sont que des sciences auxiliaires de la botanique. Il n'aurait pas confondu une piquette et un Meursault, pas plus qu'il ne se serait trompé sur la date à laquelle tel pinson commence à chanter. Pour lui notre vallée de larmes était un vallon, où l'on doit parfois croquer un croûton un peu dur, mais où il y a des sources bruissantes pour le tremper, des fleurs à cueillir et des chants d'oiseaux à entendre : on ne doit même pas se presser de quitter le vallon, car tout vient à son heure.

Il avait professé au Collège Saint-Joseph de Virton depuis sa sortie du Séminaire jusqu'en 1920 ; les quatre années de guerre y avaient été particulièrement dures, surtout pour lui qui fit partie des services de renseignement. Comme il avait l'habitude de tout faire à la bonne mesure, l'Abbé Dubois, aidé de quelques rhétoriciens, escamota, un soir de l'automne 1918, un canon allemand tout neuf, amené trop tard à la porte d'un dépôt ; et le dépôt était, par hasard, environné de marais. On ne repêcha le canon qu'après l'armistice et la conscience de l'Abbé n'en fut point alourdie.

Celui-ci n'arbora jamais avec vanité les décorations qu'il avait largement méritées, mais le moins initié jugeait bien vite que les bouts de rubans fixés à sa soutane n'avaient pas été exclusivement gagnés au service de l'Église.

Quand la tempête fut passée, notre ami songea un moment à solliciter un poste dans le clergé paroissial. Mais on avait besoin d'un professeur de latin et de littérature à l'ancien pro-gymnasium de Malmedy, que le gouverneur-général des territoires rédimés voulait amener progressivement au rang d'athénée belge. La mission était délicate et non de tout repos. L'abbé répondit : « présent ».

C'est ainsi que l'Ardennais devint un « fagnard » et qu'il fit partie d'une Commission des Monuments et des Sites pour le pays d'Eupen, Malmedy et Saint-Vith. Tout un groupe s'était formé autour du Professeur Frédéricq et de l'Abbé Bastin ; il y avait là des botanistes, des géologues, des archéologues, des artistes, des littérateurs, peut-être même de simples rêveurs. L'Abbé Dubois leur apporta sa solide érudition et son entrain. Comme je l'ai dit, il publia alors un guide de la Fagne et des conseils pour ceux qui voulaient s'y promener. Il fonda, dans les anciens bâtiments claustraux de Malmedy, un petit musée historique et folklorique, qui devait malheureusement beaucoup souffrir de la guerre de 1940.

Dès que l'annexion des territoires devint définitive, l'établissement où il enseignait fut promu au rang d'athénée royal et repris par le Ministère belge de l'Instruction Publique. L'Abbé Dubois fut alors maintenu en fonctions par le ministre Jules Destrée ; il y resta jusqu'au moment de la retraite, en 1934.

Une partie de sa famille étant fixée à Bruxelles, l'abbé vint la rejoindre et quitta Malmedy, laissant là-bas beaucoup d'amis, beaucoup de regrets, un musée, des continuateurs de son œuvre. Lui, qui avait toujours « servi », dans la haute acception du terme, allait-il désormais vivre en ermite ? Ce serait mal le connaître que de poser la question. Dès son arrivée, il vint me trouver. J'étais sur le point de partir pour un voyage de deux mois. Sans me rendre exactement compte de ce que mon interlocuteur pourrait ou voudrait faire, je lui montrai le travail de classement que j'avais entrepris dans les réserves du Département de la Belgique ancienne. Cela durait déjà depuis de nombreuses années et je n'entrevois pas encore de fin, étant moi-même surchargé de besogne et ne disposant que d'un personnel très restreint. Sans hésiter, notre ami me promit son concours aussitôt que son déménagement serait terminé. Je partis toutefois sans illusion, sachant que le travail proposé avait déjà fait reculer d'autres volontaires. Si je connaissais ma paroisse, je ne connaissais pas mon nouveau vicaire. A mon retour, je retrouvai celui-ci, ficelé dans un vieux cache-poussière, classant, groupant, étiquetant. Cela dura cinq ans, pendant lesquels l'abbé vint presque toutes les après-midis, ne disparaissant que pour aller se retremper

en Ardenne, en Fagne, en Gaume, chez ses vieux amis ou anciens élèves, on devine avec quelle joie. Il me revenait ensuite avec une ample moisson de renseignements, de trouvailles, de projets.

Désintéressé à l'extrême, il ne voulut jamais accepter la moindre compensation, ni pour son temps, ni même pour ses débours : il consentait alors à travailler pour le roi de Prusse. Il avait, de surcroît, une manière bien personnelle d'émoustiller les bonnes volontés en distribuant des cigarillos devenus légendaires : la fumée faisait merveille. Un de mes collaborateurs tout aussi bénévole, mais non fumeur, l'interrogea un jour sur l'étymologie de cet adjectif bénévole dont nous faisons ample consommation et, sans attendre la réponse, il affirma que le mot dérivait de « bènêt », puisqu'il fallait l'être pour travailler gratis ; bènêt servit longtemps à désigner une espèce malheureusement presque éteinte.

Le groupage des réserves se terminait normalement, quand la « drôle de guerre » éclata : l'abbé nous aida à mettre en sûreté nos pièces les plus précieuses ; puis, dès juin 1940, il entreprit un travail de très longue haleine en classant un lot important d'objets et d'archives archéologiques et folkloriques récemment acquis.

Pendant la guerre, l'Ardenne difficilement accessible ne cessait de retenir l'attention de l'abbé. Faute de pouvoir y aller aussi souvent qu'il l'eût voulu, il correspondait régulièrement avec les amis de là-bas et rencontrait, dans la capitale, tous ceux qui s'intéressaient à la région. C'est ainsi que, dès 1942, lorsqu'il fut question de créer un groupe « Ardenne », il se joignit sans hésiter aux fondateurs ; *Ardenne et Gaume* naquit et l'Abbé Dubois en devint un pilier. Membre des conseils d'Administration et de Direction, il fallait vraiment des circonstances graves, pour qu'il se dispensât d'assister aux séances. Si l'on étudiait une initiative et qu'elle lui parût digne d'intérêt, le conseiller devenait discrètement un payeur. Il le fut encore, en maintes circonstances, avec sa générosité coutumière, pour d'autres institutions que la nôtre ; jamais, son cœur et sa modeste bourse ne restèrent fermés devant une détresse.

Son temps ne lui appartient jamais ; il le consacrait à l'Église, à ses amis, aux pauvres, à de nobles entreprises. Malgré toutes ses occupations, il trouvait encore le

moyen de donner des leçons gratuites de latin à des jeunes gens ou à des « vocations tardives ».

L'archéologue, le naturaliste, envoyait des articles, non seulement à des revues spécialisées, mais aussi à certains bulletins paroissiaux d'Ardenne. C'est par ces derniers qu'il atteignait les humbles, pour leur faire connaître et aimer la « terre maternelle ».

Je crois bien que, dans le fond de son cœur, il était plus fier des amitiés acquises par son dévouement que de son œuvre tout entière.

L'amitié, a dit Cicéron, est le *don le plus précieux que les dieux aient fait à l'homme, avec la Sagesse*. Mais, fut-il toujours sage ? Je n'oserais l'affirmer, car il trouva le moyen, à quelque soixante-dix-huit ans, de tomber d'un pommier sur lequel il faisait la cueillette.

Ille et nefasto te posuit die...

L'abbé, un peu meurtri, me confessa cette imprudence quelques jours plus tard.

Il aurait pu répéter cette parole d'Isocrate : « *Je n'ai aucune raison d'accuser la vieillesse* », lui qui garda jusqu'au dernier jour la fraîcheur d'âme de ses vingt ans.

Les canonicats ne sont guère nombreux en Ardenne, aussi fut-il très étonné de se voir nommé chanoine honoraire du chapitre de Saint-Aubain à Namur. Quand on est presque octogénaire on a bien le droit d'avoir certaines habitudes ; il était notre abbé, mon vicaire pour le Haut-Pays : il nous pria de lui conserver entre nous le titre d'abbé. Ne craignait-il pas que les oiseaux, qu'il aimait tant, ne se fussent demandé en le voyant, sans le reconnaître, comme devant certain sous-préfet : « est-ce que c'est méchant, un chanoine ? »

Pendant sa dernière maladie, nous gardâmes tous quelque fol espoir en une guérison presque miraculeuse. Lorsque je pouvais l'approcher, il n'avait pas besoin, comme je m'y serais attendu, de s'informer d'un chacun ni des associations dont il faisait partie. Son courrier, peut-être plus volumineux que jamais, auquel il tâcha, jusqu'à la fin de donner suite, lui apportait, en effet, jour après jour, des nouvelles de partout. Mais, quand il craignait de ne pouvoir écrire une réponse urgente, alors il m'en chargeait.

Il ne cachait pas sa joie de voir combien on s'intéressait à lui et regrettait que son état ne lui permît pas de recevoir tous ceux qui venaient sonner à sa porte.

Il fut particulièrement ému, lorsque notre Président vint lui annoncer que la nouvelle réserve naturelle créée par *Ardenne et Gaume* dans la vallée de la Warche, porterait le nom de *Réserve Abbé Charles Dubois*. Cette marque de reconnaissance et d'affection, reçue quelques jours avant sa mort, prouvait à cet humble serviteur de l'Église qu'il avait parfaitement accompli sa mission humaine et que l'amitié n'est pas un vain mot. Il l'a lui-même démontré mille fois, au cours de sa longue carrière de prêtre, de professeur et d'érudit.

Sa mort nous a laissés désemparés, tant il prenait de place partout où il y a du bien à faire : *Ardenne et Gaume*, Musée Gaumais, Académie Luxembourgeoise, Amis de nos dialectes, Institut Archéologique du Luxembourg, Curia Arduennae, Musées..., à Bodange, Arlon, Namur, Virton, Malmedy, Bruxelles..., étapes de sa vie, jalonnée de pieuses et chaudes affections...

Si

la prière est encore un chant...

un chant peut aussi — pour tous — être une prière : nous pourrions penser à lui lorsque nous entendrons le célèbre « largo » de Haendel :

« Branches fières,
Bras d'ombre
O forêt solitaire...

NOTE

Peu après que l'Abbé Dubois eut quitté Malmedy, un de ses anciens élèves, M. l'Abbé Dandrifosse, a publié un article sur son ancien maître dans *Folklore Malmedy-Saint-Vith*, tome VI, 1936, pp. 117-121.

Une première notice nécrologique, due à M. Arsène Geubel, a paru dans *Curia Arduennae*, d'octobre 1954. On annonce que cette revue consacrera un prochain numéro à la mémoire de notre cher collègue.

Des articles ont paru dans l'*Avenir du Luxembourg* du 28 septembre 1954 (signé du pseudonyme Testis), dans *Dimanche-Bastogne* du 19 septembre (par M. l'Abbé Gavroy, curé-doyen), dans le *Jour* (de Verviers, par M. André Vlecken).

DANS LES VOLCANS DU KIVU

par **Henri DE SAEGER**

Secrétaire du Comité de Direction
de l'Institut des Parcs Nationaux
du Congo Belge.

Au centre de cette vieille terre d'Afrique, dont chaque ride atteste l'ancienneté, où chaque pli renferme l'histoire de longues et nombreuses vicissitudes, où les déserts les plus arides voisinent avec les forêts les plus luxuriantes, le Parc National Albert apparaît serti comme un joyau incomparable et infiniment précieux.

Nul qui ne l'a exploré ne peut réaliser l'extraordinaire accumulation de beautés naturelles qu'il renferme, la splendeur de ses sites, le captivant intérêt de sa faune, l'infinie variété de sa végétation.

S'il est un Parc National qui porte bien son nom, c'est celui-là, car nul ne l'a eu plus à cœur que le roi Albert, grâce à l'intervention personnelle duquel il fut créé. A ses yeux ce patrimoine qu'il offrait à l'humanité universelle, constituait peut-être le plus

bel acte de Son règne. Il avait compris, bien avant d'autres et mieux aussi, l'importance de la conservation d'un tel sanctuaire dans un monde nouveau, où il entrevoyait le déchaînement de l'irrésistible instinct de rapine de l'homme, de l'homme moderne sans pitié pour les monuments que la Nature a mis des millénaires à édifier.

Quelle serait Son amertume de constater l'incompréhension dont Son œuvre est entourée. Incompréhension qui la menace dans sa structure et la grignote dans ses œuvres. Certains, inconscients, peut-être plus qu'imbéciles, ont été jusqu'à traiter les Parcs Nationaux du Congo Belge de caprice royal. Caprice, cette intention de sauver de la destruction des témoignages uniques des merveilles de la Création ? Caprice, ce désir de réserver aux générations futures la con-

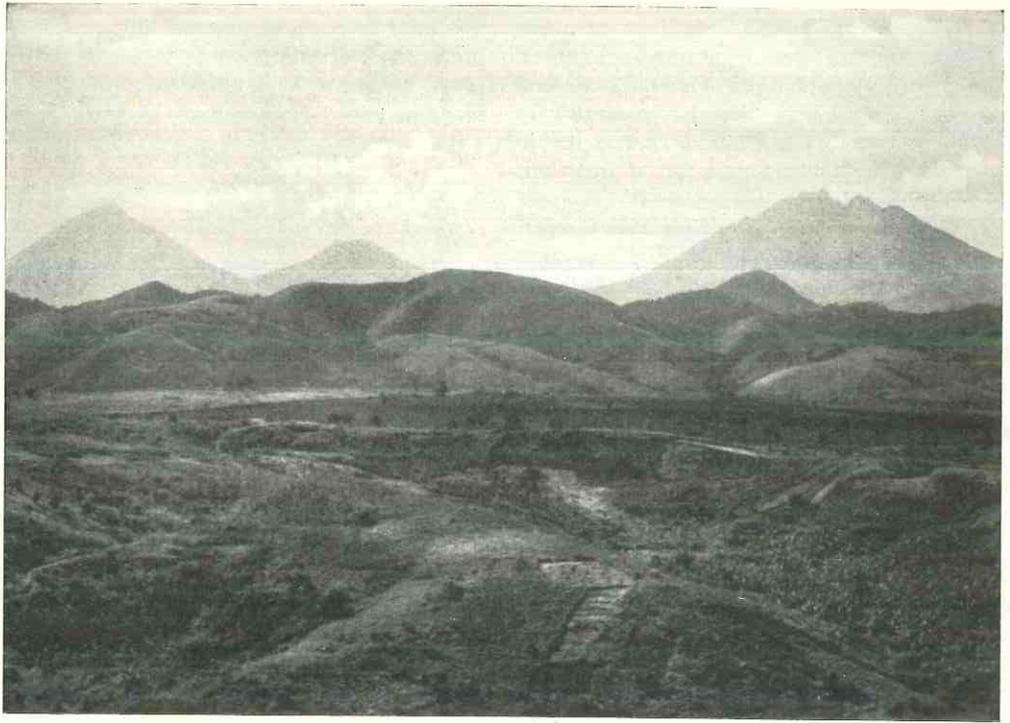


Photo : G. F. de Witte.

Coll. I. P. N. C. B.

Les volcans Muhavura, Gahinga et Sabinyo, vue prise de Rutshuru. Zone de cultures et premiers contreforts des volcans. La dénudation y est déjà ancienne.

templation de ces splendeurs ? Caprice aussi, sans doute, cette volonté de les consacrer aux recherches scientifiques pour l'élargissement des connaissances humaines ? Son geste était, au contraire, imprégné de l'altruisme le plus noble ; il ne devrait inspirer qu'admiration et respect, désir d'en assurer la pérennité comme une gloire nationale.

Cependant, tout n'est pas de créer des Parcs Nationaux, il faut les conserver et les conserver intacts. Cette tâche s'avère être des plus ardue et des plus ingrate. Une volonté royale ou la vôtre, membre d'*Ardenne et Gaume*, ne suffit pas. Elle exige le concours de tous, du plus haut placé dans l'échelle sociale jusqu'au plus petit, dans un même esprit de compréhension.

C'est là que le bât blesse et ce dont souffrent, en particulier, les Parcs Nationaux du Congo Belge. Depuis leur création, ils sont l'objet de revendications multiples et trop souvent discutables. Là apparaissent des exigences en vue d'exploitations minières, ailleurs de soi-disant nécessités indigènes en terre, en bois, en gibier. Sans considération pour la menace pesant sans cesse sur la conservation de biens inestimables apparten-

nant à la communauté, on multiplie à leurs abords des populations indigènes déplacées, des plantations européennes, des élevages de bétail.

Comme dans tous les pays nouveaux, soumis à une brusque ruée des cupidités, le Congo Belge est arrivé à un stade où l'on ne pèse guère plus les conséquences des actes que l'on pose. Rien ne compte, sinon les avantages matériels immédiats ou la satisfaction des vanités personnelles. Pourtant l'exemple des États-Unis est là, où la destruction du sol, de la forêt, de la faune, entraînent des pertes se chiffrant annuellement par des milliards de dollars, sans parler de ce qui ne peut être évalué. Mais l'homme s'est-il jamais inspiré des exemples de l'Histoire, s'est-il jamais embarrassé des conseils de la Sagesse ?

Lors du discours prononcé le 19 octobre 1929, à l'occasion de l'installation de la Commission administrative du Parc National Albert, le roi Albert disait :

« Loin de produire des inconvénients » d'ordre économique, il n'est pas douteux » que la création du Parc National Albert, » en sauvant les forêts qui croissent sur les

» flancs des volcans, ne contribue largement
» à maintenir la stabilité dans le régime
» des pluies de la région ».

Il songeait à l'admirable massif des Mufumbiro, les six volcans éteints du Kivu : Mikeno (4.437 m), Karisimbi (4.507 m), Visoke (3.711 m), Sabinyo (3.501 m), Gahinga (3.475 m) et Muhavura (4.127 m), qui dorment, peut-être d'un éternel sommeil, sous un manteau végétal de toute beauté.

Favorisée par le jeu combiné d'un sol volcanique riche en éléments minéraux et de condensations atmosphériques provoquées par l'obstacle des barrières montagneuses, une végétation luxuriante s'étale depuis le plus bas des pentes, jusque près des sommets, en une série d'étages aux composantes différentes, allant de la forêt de montagne aux

mousses et lichens de la région afro-alpine supérieure.

Dans cette admirable succession d'éléments botaniques, c'est, sans conteste, à la forêt de montagne que revient le summum de la beauté et de l'exubérance. Culminant vers 2.400 m d'altitude, elle est constituée d'une sombre futaie atteignant couramment 20 à 30 m de hauteur. Un taillis dense d'herbacées et d'arbustes touffus forme son sous-bois. Les lianes y sont rares, mais les épiphytes y abondent ; mousses, lichens, bégoniacées, orchidées, couvrent les arbres d'écharpes aux tons chatoyants. Dans cette forêt, la Nature s'est exaltée en formes et en couleurs.

Ce hallier, où règne une lumière glauque, diffuse, abrite une faune active et variée, mystérieuse aussi, car elle cache sa vie, aux

Forêt de montagne
à Nyasheke, à 1.820 m.
d'altitude. Taillis dense
duquel surgissent
des géants séculaires.

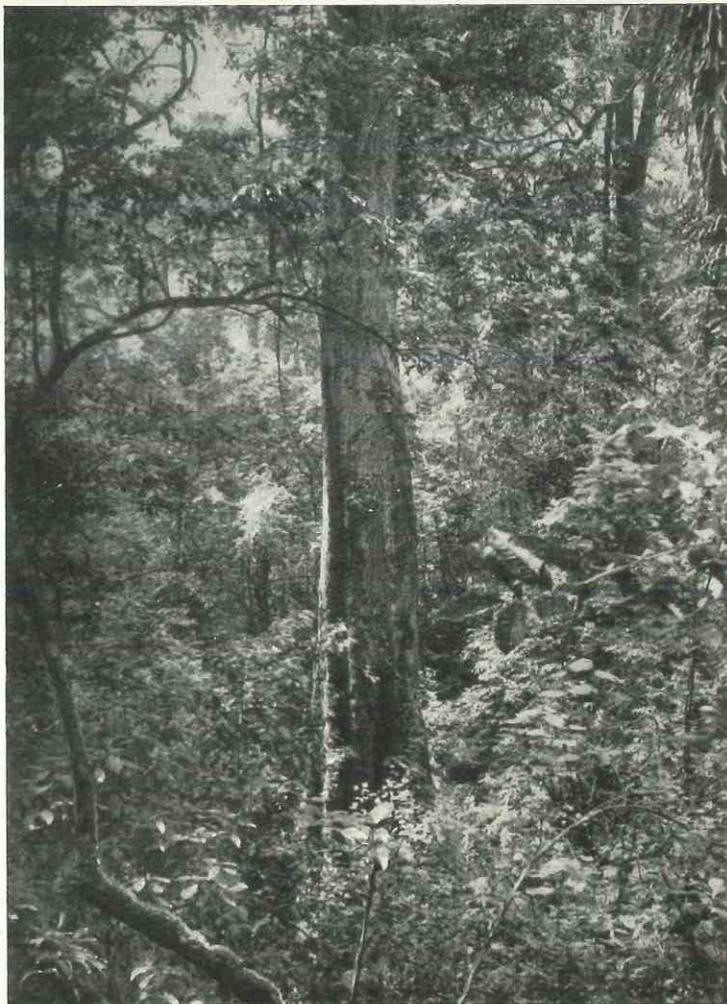


Photo : G. F. de Witte.

Coll. I. P. N. C. B.



Photo : J.-P. Harroy.

Coll. I. P. N. C. B.

La forêt de montagne se développe dans toute son exubérance sur les sols constitués de laves anciennes.

yeux des hommes, au plus profond des fourrés. Petits mammifères, écureuils, rats, musaraignes, oiseaux de sous-bois aux teintes sombres, carnivores à la marche silencieuse comme les civettes, les genettes et les léopards, tandis que dans les cimes jacasse un peuple d'anthropoïdes, colobes, cercopithèques, chimpanzés, entouré d'une multitude d'oiseaux aux couleurs vives. Parfois, descendus des hauteurs inaccessibles, les derniers représentants du gorille des montagnes font une incursion hésitante dans ces taillis où parviennent déjà les effluves humaines. Mais l'expression de la puissance y est représentée par l'éléphant dont les hardes se frayent pesamment un passage dans cette sylvie épaisse qui, derrière eux, de toutes ses forces aura bientôt colmaté les brèches. Quant au monde des insectes, il y est innombrable, butinant, fécondant, taraudant, grignotant, attelé constamment à la transformation de la

matière, lui assurant ainsi son perpétuel renouvellement.

Cette forêt de montagne est un univers d'études et de découvertes. Que d'espèces ligneuses ne renferment-elles pas qui un jour apparaîtront sans prix pour le reboisement des régions dévastées ailleurs ; que d'enseignements à tirer de l'élaboration de cet humus sans lequel la fertilité de toute terre est un vain mot ; que de moisissures aux vertus anti-biotiques encore insoupçonnées ?

Lorsqu'on contemple, aujourd'hui, à quelques kilomètres de distance, l'imposante masse de ces volcans, on est frappé par la présence d'une ligne régulière qui, par une différence de coloration, tranche sur leurs flancs. C'est la limite du Parc National Albert. En-deçà, la forêt n'est plus.

En bien des endroits cette limite fut reculée, il y a peu d'années, pour satisfaire, a-t-on

dit, aux besoins des autochtones. On y voit bien des champs indigènes, patates douces, maïs, tabac, mais des colons européens s'y sont installés aussi, pour y planter du pyrèthre. C'était la condamnation d'une forêt dont la présence était, là, plus précieuse que n'importe où ailleurs.

Le pyrèthre est une plante de lumière, elle ne souffre aucun ombrage, et la hache fut impitoyable. Les capitules de pyrèthre nécessitent, en outre, d'être séchés dans des fours qu'il fallait nécessairement alimenter, et la hache continua son œuvre de destruction.

Réinstallés à une altitude où le climat est froid et humide, les indigènes ne peuvent se passer d'entretenir du feu dans leurs huttes ; le combustible était là, à portée, et sans souci du lendemain — le noir y songe-t-il jamais — on coupa, on coupa jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien.

Et c'est ainsi que la limite du Parc National Albert constitue une démarcation entre ce qui fut et ce qui est apparemment encore intact. Apparemment, disons-nous ; en effet, pressés par leurs besoins en com-

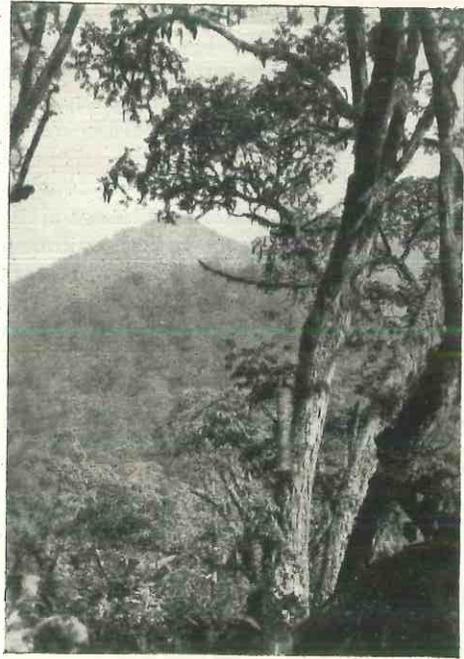


Photo : G. F. de Witte. Coll. I. P. N. C. B.

Les flancs du volcan Mikeno sont couverts d'un épais manteau forestier.



Photo : G. F. de Witte.

Coll. I. P. N. C. B.

Le volcan Gahinga ceint d'une couronne de nuages. La persistance d'une humidité intense favorise le développement des lichens qui envahissent les branches de leurs longues chevelures vert-glaucue.

bustible, incités par les offres alléchantes des colons, les indigènes n'hésitent pas à s'attaquer aux forêts protégées. La maraude s'organise et, malgré une surveillance active, ils se sont mis à grignoter les lisières, s'avancant de plus en plus loin pour prélever des charges de bois ou de bambous dont ils se servent dans leurs constructions ou pour confectionner des paniers utilisés au transport de leurs récoltes ou de celles des plantations voisines. Ainsi ce qui reste de la forêt de montagne est menacé de disparaître, menacé aussi par la suppression de la ceinture qui lui servait de protection.

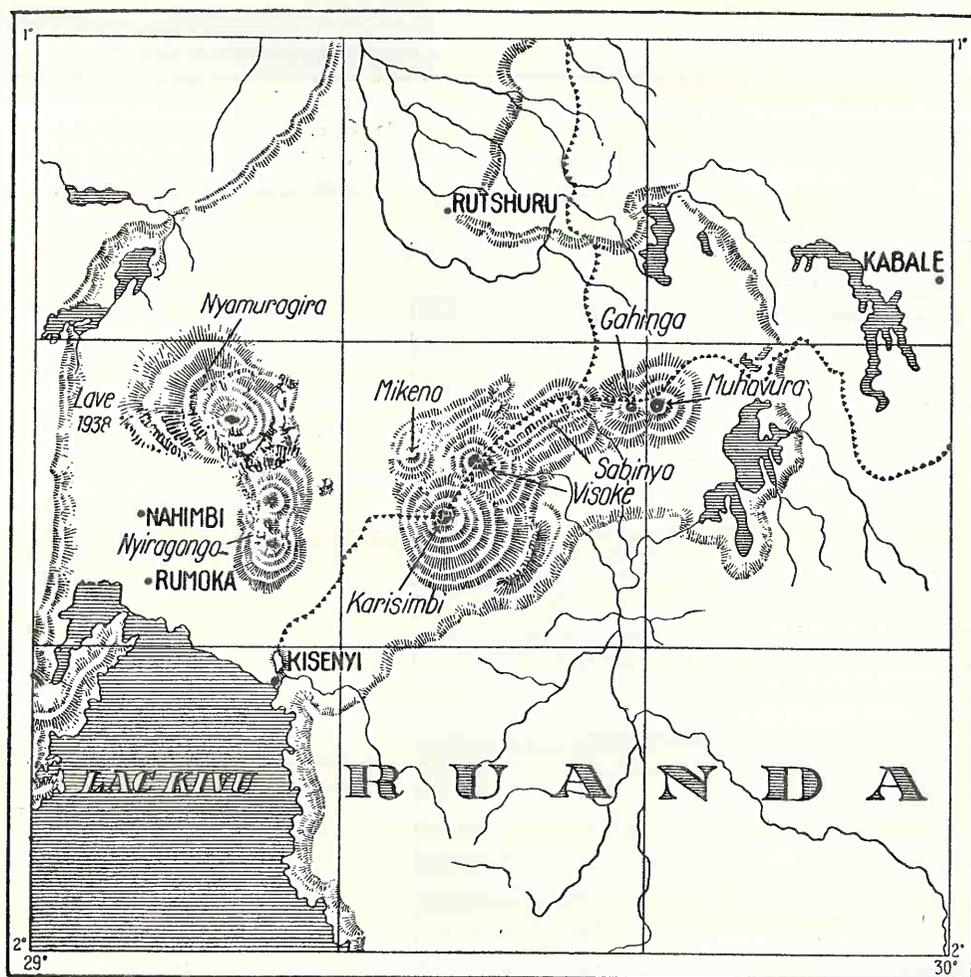
Quelle serait, en effet, l'amertume de ce Roi aux vues si larges et si lointaines, amertume de constater qu'on n'a pas compris ?

Dans Sa prescience Il avait réalisé que l'équilibre de toute cette région du Kivu

était suspendu à l'existence de ces forêts, aujourd'hui amenuisées d'une façon inquiétante.

Ce sont elles qui maintiennent la constance du régime des pluies et régularisent le système hydrographique de tout le pays. Lorsque ces forêts ne seront plus, et il y a tout lieu d'appréhender leur disparition, elles ne retiendront plus l'humidité issue de l'évaporation des grandes nappes lacustres voisines, leurs racines et leur humus ne retiendront plus les eaux pluviales qui, charriant les limons des versants, iront, dans leur ruissellement, colmater les vallées, obstruant les voies naturelles d'écoulement. Et, après, ce sera l'assèchement avec son corollaire l'aridité.

Cette échéance peut paraître lointaine aux esprits non avertis, mais, en bien d'autres en-



Carte du massif des volcans.

A gauche, les volcans actifs ; à droite, les volcans éteints.

droits, on a pu constater combien la dégradation, l'anéantissement, peuvent être foudroyants dès que l'homme ouvre des brèches dans les équilibres fragiles patiemment édifés par la Nature.

Lecteurs d'*Ardenne et Gaume*, méditez cet exemple. Il vous enseigne que tout n'est pas de créer des réserves, des Parcs Nationaux. Pour que ce geste acquière toute sa valeur et toute sa signification, il faut une communauté consciente et avertie qui lui garantisse une pérennité séculaire. Il faut que chaque homme ait notion du péril où le place, lui et sa race, l'usage immodéré, le gaspillage, la destruction des ressources naturelles. A la soif de jouissances matérielles de nos contemporains, il faut opposer une

force qui ne doit plus être discutée, celle des hommes conscients du danger, dont la voix doit devenir assez puissante pour faire hésiter et réfléchir ceux qui délibérément, souvent sous des prétextes discutables, sacrifient l'avenir de l'humanité à leurs intérêts, ceux aussi auxquels incombe de diriger des masses que l'ignorance rend irresponsables.

Songez, lecteurs d'*Ardenne et Gaume*, à ces colosses dont les cimes prestigieuses s'élèvent dans le ciel bleu du Kivu, qui, un jour proche et malgré ... un caprice royal, n'auront plus que des flancs dégarnis, ravagés par l'érosion, car des hommes mal avertis, mal intentionnés ou enlisés dans une indifférente apathie, n'auront pas compris la portée de ce ... caprice.

DANGER

DES PLANTATIONS DE RÉSINEUX DANS LES VALLÉES D'ARDENNE

par R. MAYNÉ

Parmi les éléments les plus typiques de nos Ardennes se comptent les vallées ; leurs flancs peuplés d'essences feuillues et particulièrement de hêtres, encadrent les méandres charmants d'un ruisseau — moins encore, d'un ruisselet — dont les eaux sinuent entre deux tapis plus ou moins larges de prairies. Naguère, celles-ci étaient bien entretenues, irriguées par un petit fossé latéral, et l'on y menait du bétail en pâture.

Pour ceux qui recherchent — à côté du spectacle grandiose des horizons étagés en demi-teintes progressives jusqu'aux lointains infinis — des détails plus humains et plus doux, ces prés charmants, écrins verts de nos eaux courantes, offrent non seulement une grâce poétique indescriptible, mais aussi une des images très caractéristiques de la région. Privés d'eux, nos villages ardennais perdraient une bonne part de leur attrait touristique.

Si nous les considérons à un point de vue moins général ces ruisseaux, dans leurs conditions actuelles, sont favorisés par la flore et la faune qui les hantent : glycéries flottantes, anémones aquatiques, trèfles d'eau ; crevettes d'eau douce, trichoptères, éphémères. De telles biocénoses sont l'habitat idéal de nos salmonides, c'est-à-dire de nos

truites et le milieu le plus propice à leur développement. Elles constituent les principales frayères d'Ardenne : quittant les rivières et les larges ruisseaux, c'est dans ces eaux privilégiées que le poisson remonte, l'automne venu, à l'époque du frai. L'alevin y trouve, à l'abri de la voracité des poissons carnassiers, la nourriture abondante indispensable à sa croissance. Ce sont donc nos principales réserves en salmonides et des endroits choisis pour y effectuer, avec le maximum de chances de succès, les déversements de truitelles. La disparition de leurs qualités spécifiques entraînerait rapidement la déchéance de leur peuplement piscicole.

Or, qu'observons-nous ?... l'existence de ces vallées herbeuses, sillonnées en leur milieu d'un mince ruisselet est menacée. Par suite des perfectionnements de l'agriculture ces humbles et gracieux pâturages sont délaissés au profit de prairies temporaires ou permanentes plus riches, entretenues au moyen d'outillages modernes. Ce n'est plus qu'au proche voisinage des agglomérations que l'on peut voir encore ces pelouses fraîches si joliment animées par le va-et-vient du bétail ; la plupart sont progressivement abandonnées et livrées à elles-mêmes.



Photo M. Huet.

Cliché de la Stat. Rech. Eaux et Forêts, Groenendael.
Le ruisseau de Bellefontaine, sous-affluent de la Semois,
à la route de Petit-Fays.

Dès lors, partiellement désertées, elles perdent dans une certaine mesure leur caractère de netteté et de fraîcheur, ce qui déjà porte préjudice à l'ensemble du paysage. Mais en réalité, il y a pire : des propriétaires, soucieux de rendements économiques appréciables, entreprennent de les boiser. Et l'on y voit surgir l'épicéa, cette essence importée, dont le sombre couvert engloutit inconsidérément des vallons entiers, et parmi les plus beaux. Les conséquences de ces opérations ne tardent pas à se manifester. Résumons-les :

- 1^o banalisation des sites d'Ardenne dont les vallées, qui en sont un des charmes les plus prenants, disparaissent de façon définitive ;
- 2^o les ruisseaux qu'aucun rayon de soleil n'atteint plus et dont les eaux s'empoisonnent au contact des résineux se dépeuplent et de poissonneux qu'ils étaient deviennent stériles ;
- 3^o par voie indirecte les peuplements en truites de nos grandes rivières en sont gravement compromis.

Nous pourrions donner de nombreux exemples de ces affligeantes déprédations. Nous citerons, entre autres, la vallée que longe, à droite, la route descendante menant de Menuchenet à Bouillon. Il y a peu de temps encore, on y voyait, dévalant en cascades vers la Semois, un ruisseau cristallin, poissonneux à souhait, bordé de prés verts enserrés de coteaux recouverts d'un épais taillis de feuillus. Que reste-t-il aujourd'hui de ce site typiquement ardennais ? la vallée se cache sous l'encombrement des

résineux et le ruisseau, devenu stérile, se coulant dans l'obscurité, ne manifeste plus sa présence que par le murmure plaintif de ses cascades.

M. M. HUET, le premier, a signalé dans une fort intéressante étude (1) ce danger pressant qui menace nos Ardennes. Il donne l'exemple du ruisseau de Bellefontaine, sous-affluent de la Semois, assurément un des plus beaux et des plus riches au point de vue piscicole, dont la double bordure de prés verts se transforme, par degré, en bois de résineux :

« L'intensité sans cesse accrue de l'enrésinement de ces vallées » écrit-il « menace gravement et dans un avenir immédiat, les populations salmonicoles des cours d'eau d'Ardenne, aussi bien des petits cours d'eau directement en cause que celle des cours d'eau plus importants dont les premiers sont tributaires ». Et il ajoute plus loin : « Il est nécessaire de défendre les richesses piscicoles de l'Ardenne, richesses dont l'exploitation peut soutenir efficacement l'industrie touristique et hôtelière. Leur développement peut compenser partiellement l'appauvrissement provoqué par la diminution de rentabilité de l'agriculture dans cette région ».

* * *

Comment remédier à cette situation ?... Avant tout, signalons l'urgence d'une intervention.

1) Le classement pur et simple de tous les admirables fonds de vallées d'Ardenne serait d'une protection certaine. Néanmoins, étant donné leur nombre et leur superficie, cette solution ne pourrait être actuellement et pratiquement applicable qu'à certains ruisseaux, sur tout leur parcours, choisis par exemple parmi les plus beaux ou les plus riches en possibilités piscicoles. Une mesure généralisée serait trop onéreuse vu le taux des indemnités à allouer aux propriétaires.

2) Leur achat par des organismes de protection de la nature, tel *Ardenne et Gaume* ne peut être envisagé que pour une part minime faute de capitaux.

3) Un moyen radical serait la création d'une loi proscrivant les plantations de résineux sur une zone de dix à vingt mètres de

largeur ménagée de chaque côté des eaux courantes de Haute-Belgique. La chose est-elle faisable ?..

4) Elle le pourrait si l'on prépare au préalable l'opinion publique par la méthode de la persuasion à essayer sur les communes intéressées à la conservation de l'intégrité de leurs sites et du pouvoir biogénique de leurs cours d'eau ; celle-ci pourrait atteindre également les propriétaires des parcelles visées, les toucher profondément et les engager à reviser d'ores et déjà leurs procédés de mise en valeur de leurs propriétés.

Une saine campagne de propagande mettant en relief les motifs et même les avantages de la préservation au double point de vue esthétique et économique serait de bonne politique (2). On y ferait remarquer que si le boisement d'un fond de vallée s'avérait désirable ou opportun, tout en proscrivant les plantations de résineux sur

une largeur de dix à vingt mètres à partir de la berge, n'importe quelle autre essence feuillue pourrait y trouver place. On préconiserait aussi, comme fait M. HUET dans son étude déjà citée, la présence de l'aune (*Alnus glutinosa* GAERTS) et du frêne (*Fraxinus excelsior* L.) en bordure discontinue le long des cours d'eau ; ils fournissent dans le fouillis de leurs racines des retraites favorables aux truites tout en respectant les besoins d'insolation et d'aération des peuplements fluviaux.

(1) M. HUET, Nocivité des Boisements en Epicéas pour certains Cours d'Eau de l'Ardenne belge. *Ass. Internationale Limnologie théorique et appliquée. Trav.*, vol. XI, Congrès en Belgique, août 1950, pp. 189-200.

(2) M. BOUDRU, Le Boisement des Fagnes et ses conséquences au point de vue piscicole. *Pêche et Piscic.*, 48^{me} année, pp. 98-101, 122-125.

LA FAYETTE, ENFANT PRODIGE DU XVIII^e SIÈCLE

par M. H. P.

INTRODUCTION.

Le visiteur qui parcourt avec quelque attention la jolie ville de Rochefort, s'étonne de rencontrer au carrefour de l'artère principale et de plusieurs ruelles secondaires un monument — à la vérité modeste — érigé à l'ombre d'un vieux noyer, portant en effigie, sur médaillon de bronze, un profil délicat et charmant très éloigné du type moyen des autochtones.

Autant que de l'élégance super-civilisée du modèle, on est surpris de l'inscription qui l'accompagne :

LE 19 AOÛT 1792
AU MÉPRIS DE TOUT DROIT
LA FAYETTE
DÉFENSEUR DE LA LIBERTÉ
FUT ARRÊTÉ À ROCHEFORT
PAR LES AUTRICHIENS

Et la curiosité atteint à son comble quand se découvre la date d'érection du mémorial : 1934.

Que vient faire ici le bel étranger ?... et comment, avec un retard de cent quarante-deux années, certains se sont-ils avisés qu'il convenait de commémorer son passage et son arrestation ?...

Questions dont ne semblent guère s'embarrasser, quelques érudits exceptés, les habitants de la petite bourgade. Depuis vingt ans qu'il s'est établi dans leur familiarité, l'édicule La Fayette est devenu repère stratégique de la vie quotidienne. Par beau temps, les véhicules s'y garent, les amoureux s'y retrouvent, les enfants y font sauter leurs ballons, les vieux viennent y fumer la pipe, les commères y barbotent ; sur l'arbre, haut-perchés, les oiseaux y gazouillent, et les chiens, truffe aux aguets, le viennent renifler avec impertinence.

Pendant, et c'est là l'intérêt principal de l'image inattendue, les circonstances historiques et locales qu'elle rappelle permettent, non seulement d'introduire Rochefort dans le dramatique scénario de la Révolu-

tion française, mais aussi — et d'aucuns m'entendront à demi-mot — dans la petite chronique politique provinciale de 1934.

De celle-ci, je n'ergoterai guère : trop peu versée dans ses subtilités, discrètement, je m'abstiendrai de les approfondir, passant la plume à ceux qui y furent mêlés pour qu'ils prennent le soin de les consigner.

Quant à la Révolution française, tombée dès longtemps dans le domaine public, il me semble que de dérober quelques parcelles à l'inépuisable coulée de ses magmas d'événements, de terreurs, d'héroïsmes et d'incohérences, ne peut nuire qu'à celui qui s'y risque.

Je le ferai donc, délivrée de l'obsession du péché de gaspillage ; tandis qu'à butiner les fastes du terroir je risquerais, et ce serait dommage, de les trahir ou de les déflorer.

OBJET DE CETTE ÉTUDE.

Il existe plusieurs biographies excellentes de La Fayette. En composer une de plus n'apporterait rien à ceux qu'intéressent uniquement les données concrètes de l'histoire. Mais brochés imperceptiblement sur cette trame trop connue pour nécessiter une redite, nous devinons, si nous y prenons garde, d'innombrables indices spirituels qui nous introduisent dans le royaume des impondérables et nous permettent de reconstituer sans arbitraire le faciès moral du gentilhomme français égaré dans les rues de Rochefort. Ce sera la raison de ce modeste ouvrage que de les rechercher au cours de certaines périodes antérieures à l'arrestation commémorée par le petit monument et de les commenter pour ceux qui, comme moi, estiment qu'il importe autant de connaître les hommes que de s'instruire de leurs actes.

Mais avant d'aborder de front notre sujet, une remarque s'impose : en rassemblant les matériaux utiles à sa composition, je me suis heurtée à un obstacle qui mérite, je pense, d'être signalé : le vie de La Fayette n'est point tracée au cordeau, à l'image d'une ligne continue ne s'achevant qu'à la brisure finale ; elle est faite d'une série d'épisodes fragmentaires, souvent spectaculaires, reliés entre eux par une sorte d'idéologie inconsistante, ce qui pourrait expliquer l'habituel embarras de ses biographes. Que nous parcourions l'*Histoire des Girondins* de La-

martine, l'*Histoire de la Révolution française* de Thiers pour ne citer que les classiques, jamais nous n'éprouvons, quand il s'agit de lui, la solide satisfaction d'assister à l'évolution progressive d'une individualité robuste. A chaque instant, il nous échappe et l'on perçoit, chez ceux qui tentent de le fixer, l'énervement de la poursuite. Le problème m'intéresse et j'aiderais volontiers, malgré l'insuffisance de mes moyens, à délivrer l'histoire de ce malaise insupportable que suscite encore et toujours la mémoire du *Soldat des deux patries* dont le procès... n'est pas encore jugé (1).

AMBIANCE ET HÉRÉDITÉ.

C'est une erreur que de rechercher uniquement dans l'hérédité les germes créateurs d'une physionomie psychique : milieu, éducation, habitudes philosophiques et sociales, modes, événements... autant de facteurs généraux qui marquent en surimpression la plaque sensible d'une âme d'enfant. Certes, le petit Gilbert du Motier de La Fayette, né en 1757, tient de son ascendance paternelle, issue d'Auvergne, le courage, l'intelligence des armes et, certains du moins l'affirment, un naturel penchant à l'opposition ; de ses ancêtres maternels, une imagination vive, de l'obstination, une grande mobilité d'humeur qui sont les caractères de la race bretonne ; des deux, car ses parents furent d'honnêtes gens, le sens de l'honneur, de la probité et du désintéressement. Néanmoins des ferments étrangers à sa race l'ont atteint dès son jeune âge dans son subconscient pour lui imposer une tournure d'esprit particulière et passionnée que nous dénommerons tout simplement la *mentalité de l'époque*. Venu au monde plus tôt ou plus tard, le jeune La Fayette, bien doué, mais par-dessus tout émotif, réceptif, enclin aux enthousiasmes faciles eût été différent : seuls les êtres d'exception demeurent en marge de ces courants d'idées collectives qui submergent une génération : par une sorte d'opération sélective automatique, ils n'en tolèrent que la part la meilleure. Supérieur à beaucoup, La Fayette n'atteignait pas à la souveraine indépendance du génie. Et bien qu'il n'y paraisse, ses sentiments et ses comportements relè-

(1) Maurice DE LA FUYE et Émile Albert BABAU.

vent à ce point des courants philosophiques et sociaux qui l'ont précédé et accompagné au cours de sa carrière, que pour bien comprendre les uns, nous aurons à recourir aux autres.

On imagine parfois, et certains écrivains se plaisent à accréditer cette thèse trop commode, que la France du XVIII^e siècle a vu se produire dans l'esprit humain une brusque et miraculeuse métamorphose de la pensée, jaillie d'elle-même, et sans aucuns liens avec les idées précédemment reçues. Pour corriger cette conception étrangement apparentée à la théorie de la génération spontanée, il faudrait remonter loin ; le rappel de quelques circonstances, parfois littéraires, parfois historiques, tributaires, elles aussi, d'événements antérieurs, suffira cependant à marquer aux tournants de la route des siècles les jalons indispensables au rétablissement du principe de la continuité des alternatives spirituelles en apparence les plus disparates.

A celui qui les étudie, les dernières années du XVII^e siècle offrent cette originalité qui peut paraître singulière ; jusque là, répandant généreusement au dehors les trésors de sa pensée mais elle-même hermétiquement close à toutes ingérences intellectuelles extérieures, hormis à celles de ses sœurs ès culture latine, l'Italie et l'Espagne, la France s'ouvre lentement aux souffles d'un monde ignoré d'elle et particulièrement de l'Angleterre : entre ces deux peuples qui semblaient ne se connaître que pour s'être combattus, s'établit en quelque sorte un armistice moral dont ils profitent pour s'entr'évaluer.

Les premiers responsables de cette neuve curiosité furent les huguenots : proscrits par la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) ils forment à Londres une véritable petite colonie de plus de soixante-dix mille réfugiés français de toutes classes, tous épris de la constitution anglaise si respectueuse de leur personne, de leurs biens, de leurs croyances et de leur liberté, tous conquis par la large hospitalité de leurs hôtes. Parmi eux, des industriels, des ouvriers qui ont apporté de leur patrie les mystères de leurs procédés, les secrets de leurs techniques (1) ; des érudits, des hommes de lettres et non des moindres ; sur la mentalité de l'élite et des populations qui les ont accueillis, ils écrivent ; pour s'initier à la langue, aux mœurs, aux usages du pays, ils traduisent ses auteurs. Et cette belle moisson littéraire,

magnifique outil de propagande sincère et non tendancieuse, a tôt fait de traverser la Manche et de glisser dans l'âme du lecteur le goût séditieux mais purement théorique d'un gouvernement moins absolu et moins aristocratique que celui qui préside à sa condition.

Il est bon de rappeler aussi que les pays septentrionaux d'Europe témoignaient un immense engouement en faveur des lettres françaises. Cette sympathie, sans aucune réciprocité d'ailleurs, datait de quelque temps ; et l'on peut dire que l'hégémonie culturelle française a succédé à celle de l'Italie de la Renaissance. A l'époque qui nous occupe, partout on lisait, on vantait, on commentait, on traduisait, on imitait ses ouvrages classiques : Corneille, Racine, Molière, La Fontaine et, chose qui paraît plus surprenante, Boileau même !... Cette circonstance fut-elle pour les Français, dont les déplacements touristiques vers l'est et le nord se bornaient jusqu'ici à de bruyantes expéditions guerrières, une invitation aux voyages d'agrément et d'étude ? Sans doute, car grâce à elle, eux-mêmes peu versés dans la connaissance des langues d'origine germanique, saxonne et slave, trouvaient partout implanté dans les milieux mondains et intellectuels étrangers l'usage de leur idiome national.

La vogue fut donc aux courses lointaines, mais non plus dirigées presque invariablement vers l'Europe latine. Les Français découvrirent ainsi l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne et jusqu'à la Russie. De ces pays, ils rapportaient tout un bagage d'idées nouvelles, la plus belle étant, sans conteste, celle de la liberté, qui battaient

(1) Cette émigration fut, pour la France, une véritable catastrophe nationale. On évalue à plus de 300.000 (certains disent plus de 400.000) le nombre des huguenots, beaucoup appartenant au monde des spécialistes de la finance et de l'industrie, qui exportèrent, hors les frontières, non seulement des capitaux importants mais aussi des méthodes de fabrication dont la France avait eu, jusque là, le monopole : les arts de la chapellerie, de la coutellerie, du tissage des soies et du drap sont dès lors révélés à l'étranger qui jette ses produits manufacturés sur les marchés d'Europe. Il n'est pas exagéré de dire qu'aujourd'hui la France éprouve encore les effets d'une inconcevable iniquité dont la perpétration marque si tristement le déclin du règne de Louis XIV.

en brèche leurs conceptions traditionalistes. Et comme nous voyons à présent certains voyageurs, au retour des États-Unis ou de l'U. R. S. S. affecter le plus injuste mépris à l'égard des pauvres et charmantes habitudes de notre ancien continent occidental, ainsi revenaient-ils, jurant de tout bouleverser dans leur vieille France fatiguée d'un trop long statu quo politique.

Parmi les plus illustres de ces enquêteurs et les plus influents, trois noms méritent la vedette : Voltaire qui salue avec enthousiasme à Amsterdam (1713), où il n'a vu, raconte-t-il, « pas un oisif, pas un pauvre, pas un petit maître, pas un insolent », l'épanouissement d'une égalité vraiment républicaine et l'utile et puissante activité des hommes d'affaires et de négoce si favorable au bien-être général ; le même qui, après un séjour d'exil de plusieurs années (1726-1733) revient d'Angleterre avec le manuscrit de ses *Lettres philosophiques* dont la proposition suivante reflète bien l'esprit : « Un Anglais, comme homme libre, va au Ciel par le chemin qui lui plaît ». Lieu commun aujourd'hui... hier, boutade à ce point inquiétante que le livre publié plus tard fut bel et bien condamné, brûlé de la main du bourreau et que son auteur jugea bien à propos de disparaître momentanément de la vie parisienne ; le même encore qui vécut tant de mois dans l'intimité du roi Frédéric II de Prusse ; entretint une correspondance suivie avec la grande Catherine — « ma Catherine » disait-il familièrement — et fut, en somme, le plus cosmopolite des écrivains français. Avec lui, Montesquieu, l'honorable et scrupuleux Montesquieu, qui, après quelques frasques de jeunesse, visita Vienne, la Hongrie, l'Italie, le Tyrol, les Pays-Bas, l'Angleterre (1729) considérant, non sans opportunité, qu'avant d'écrire l'*Esprit des Lois* il convenait qu'il en connût d'autres que celles de chez lui et séjourna deux ans à Londres, jouissant du « spectacle nouveau pour lui, de la vie politique d'un pays libre » (1). A vrai dire, il s'attendait au pire, ne présageant rien de bon du paradoxe monarchie-tolérante si opposé au régime en vigueur dans sa patrie. Buffon, enfin, plus sédentaire, plus conservateur que les deux autres, mais qui, après un séjour de trois mois outre-Manche, estime le génie de « ce peuple si sensé, si profondément pensant » qu'il n'a plus meilleure ambition que de l'imiter en imposant à son

esprit comme à ses travaux une discipline de pénétration et de précision : principe qu'il applique, pour sa part, aux sciences naturelles, mais que d'autres devaient lui emprunter pour traiter de philosophie ou de politique.

Qu'un courant de curiosité et de sympathie se soit établi entre la France et ses voisins du nord, plus particulièrement l'Angleterre, ces quelques exemples pris entre beaucoup d'autres nous le démontrent à suffisance. Mais, à l'inverse de ce qui s'était passé précédemment, il semble bien, en cette occurrence, que ce soit ici la France qui reçoit, les autres qui donnent.

Ce rapide exposé (2) de quelques-uns des aspects du mouvement littéraire européen du XVIII^e siècle réclame le rappel — il intéresse d'ailleurs directement notre sujet — de la publication et de la traduction en toutes langues occidentales d'un petit ouvrage que nous eussions volontiers qualifié de puéril n'était l'influence considérable qu'il exerça sur plusieurs générations de lecteurs et, en général, sur les lettres françaises : *Les Aventures de Robinson Crusoe* (1719) par Daniel de Foë, anglais, puritain et publiciste. Ce conte vraiment charmant, œuvre de maturité et de sagesse, laisse percer, comme malgré lui, les opinions politiques avancées de son auteur qui, dans sa jeunesse, connut le pilori et la séquestration en réponse à ses vigoureux pamphlets en faveur de la liberté de la presse et de la liberté de conscience (3). Il eut un énorme succès, non seulement auprès des enfants auxquels il semblait destiné, mais auprès des adultes qui ne se cachaient pas d'en faire leurs délices. Sa diffusion en langue française suscita l'éclosion d'une série de romans, études et récits *sauvages* qui, conjointement avec les histoires turques, persanes, chinoises, mongoles, indiennes, péruviennes... tenaient le public en haleine, grâce

(1) PETIT DE JULLEVILLE. Dans les *Lettres philosophiques*, Voltaire n'esquisse qu'un éloge très prudent de la constitution anglaise. Dans l'*Esprit des Lois*, Montesquieu, plus résolu, la présente comme un objet d'étonnement, d'admiration et d'envie pour l'Europe toute entière.

(2) Plutôt incomplet que rapide !... Qu'on m'en excuse et que chacun veuille bien le parfaire grâce à ses propres connaissances.

(3) Daniel de Foë vécut, dans sa jeunesse, les dernières années du despotisme en Angleterre.

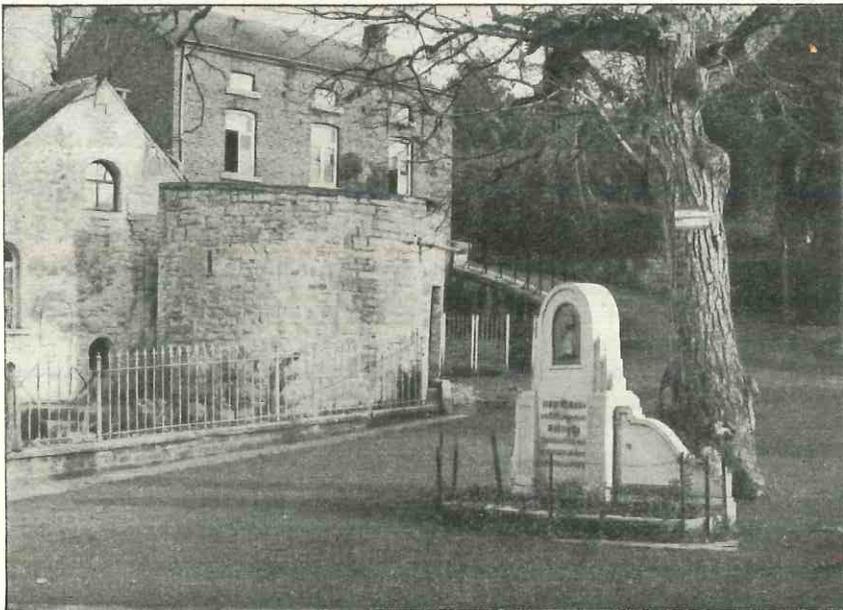
sans doute à leurs sous-entendus frondeurs et malicieux mais aussi au bienheureux sentiment d'évasion qu'il éprouvait à être délivré, enfin, des polissonneries confinées et rococo de la Régence. Ajoutons que le bon sens du lecteur avait souvent à se substituer à celui des auteurs, nombre d'entre eux ayant pour méthode d'accumuler, sans aucun jugement critique, les éléments les plus extravagants pour servir à l'édification de leurs ouvrages. Témoin les *élucubrations du bon abbé Raynal pour lesquelles les La Fayette, la mère et le fils, professaient, assure-t-on, une admiration sans borne*. Toujours est-il qu'exactes ou inexacts, ces récits développaient le goût des voyages et les aspirations vers l'inconnu.

Qu'on ne s'étonne pas du caractère limité de ces considérations. Les causes intérieures et, extérieures, politiques et économiques des bouleversements sociaux du XVIII^e siècle ont été analysées par les plus grands historiens : je leur laisse la parole. Je me borne moi-même à polir quelques facettes de nature psychologique arrachées à l'énorme conglomérat d'événements, personnages et idées de la pré-révolution pour créer l'atmosphère dans laquelle s'est développée l'âme de Gilbert de La Fayette. Ce sont d'ailleurs, je pense, celles dont l'éclat a le plus impressionné, à l'époque, une certaine

couche privilégiée de la société française qui n'avait aucun profit à retirer d'un renversement de l'ordre établi hormis celui, plein de générosité, de satisfaire aux exigences de sa conscience intéressée, soudain, aux problèmes humanitaires.

Cependant, il convient de leur associer un événement dont on ne peut minimiser l'importance : l'entrée en scène de la franc-maçonnerie venue d'Angleterre pour fonder, en 1721, à Dunkerque, la première loge continentale.

C'est au XVII^e siècle, en Angleterre et en Ecosse, que la puissante corporation moyenâgeuse des maçons, tombée en désuétude sous sa forme première de confrérie artistique et artisanale privilégiée (*operative masonry*) se redressa en renonçant à ses activités matérielles anachroniques pour faire place à la maçonnerie philosophique (*speculative masonry*) bien adaptée aux aspirations et tendances de l'époque. Sous cette nouvelle forme, elle gardait de ses origines les principes d'égalité, de fraternité, de solidarité, de tolérance raciale et confessionnelle qui lui avaient assuré la prépondérance sur les autres groupements corporatifs aux siècles où elle remplissait sa mission de bâtisseur de palais et de cathédrales. Son succès en France fut considérable. Ses adeptes essaimèrent surtout dans les milieux



Le monument La Fayette, à Rochefort.

Photo G. Matagne.

aristocratiques, aidant à la propagation des germes de l'opposition à un régime caduc et de la pensée républicaine. Quatre ans plus tard, une loge fut fondée à Paris. Le snobisme s'en mêla. L'étiquette franc-maçonne était bien portée. Les rois, les princes, les ducs... briguent l'honneur de l'affiliation. « *Tout le monde en est* » écrira Marie-Antoinette. La Fayette « en fut » et cette circonstance pourra servir à éclairer certaines particularités de sa vie. Le marquis de La Fayette, son père, « en fut » avant lui ; ce qui peut expliquer aussi pour une part la conduite franchement libérale de son éducation attentive à diriger l'esprit de l'enfant dans le sillage paternel.

ÉDUCATION.

A l'heure qui vit naître le petit La Fayette (Chavaniac, 6 septembre 1757), on peut dire que, venu d'au-delà des frontières secouer les vieilles poussières des traditions capétiennes, un vent frais d'indépendance, de bienveillant humanitarisme, de curiosité, d'aventure effeuillait sur les provinces de France, plus encore que sur Paris, obnubilé par la présence royale, les verts espoirs de l'équité, de la liberté et de l'égalité.

Privé de l'influence paternelle dès avant sa naissance — La Fayette dans ses *Mémoires* se dira lui-même enfant posthume — et très tôt de la présence de sa mère — celle-ci ayant jugé utile, suivant l'habitude en usage de se rapprocher de la cour afin d'y entretenir les relations avantageuses à l'avenir de son fils — l'éducation du petit Gilbert est confiée à sa grand-mère et à ses tantes d'Auvergne. Ce sont trois recluses provinciales, graves, intelligentes et vertueuses, très éloignées de la frivolité et du pédantisme féminin à la mode du temps, mais, par contre, très renseignées sur la littérature et les problèmes du siècle. L'abbé Fayon, précepteur du petit garçon, les aide dans leur tâche. Il est, comme beaucoup de ses collègues séculiers contemporains, féru de hardiesses idéologiques. Entre ces quatre adultes, réceptifs aux échos du monde et passionnés de progrès sociaux, qui, gageons-le, discutent de politique à longueur de journée, l'enfant grandit, heureux et choyé, tantôt seul de son âge, ce qui développe singulièrement ses hâtives facultés d'imagination, de concentration et de har-

diesse, tantôt associé aux jeux des petits villageois, ce qui lui confère la notion pratique de l'égalité. Et c'est ainsi qu'avec la souplesse d'une cire vierge et malléable, il les accueille pour les garder toujours (et ne les comprendre parfois qu'à demi) les grandes idées démocratiques qui lui viennent de ses éducateurs, de ses compagnons et de lui-même pour enrichir le généreux humus de base de sa personnalité.

A onze ans, il quitte l'Auvergne pour retrouver sa mère à Paris et poursuivre ses études au collège du Plessis où, circonstance trop souvent oubliée des historiens et psychologues, nobles et roturiers grandissent coude à coude sous la même férule (1). Ce mélange des classes n'est pas pour l'effaroucher ; et nous lisons au début des *Mémoires* que dans ce collège où se marquait déjà une si incontestable tendance égalitaire « rien ne lui avait déplu que la dépendance ». C'est un enfant d'une précocité merveilleuse, « *singulièrement instruit pour son âge, étonnamment avancé dans la raison et le raisonnement et extraordinaire par ses réflexions, sa sagesse, sa mesure, son sang-froid et son discernement* » (Marquis de Bouillé) (2). A treize ans, sans pour cela dire adieu aux bancs de l'école, il endosse, aux jours de parade, le somptueux uniforme, habit rouge sous manteau bleu à croix d'argent, des mousquetaires noirs ainsi nommés en raison de la robe de leurs montures. Il est riche, ayant hérité directement, sa mère étant morte, de la grosse fortune de son grand-père. Il est beau. La jeune Adrienne, fille seconde-née du duc d'Ayen, s'éprend de lui ; après quelques retards apportés à leur union, les jeunes gens se marient ; ils totalisent la somme de trente et un printemps : seize et demi pour le jeune époux, quatorze et demi pour la petite épousée.

(1) Il est touchant de noter que plus tard, sous la Terreur, dans un magnifique esprit de camaraderie, les « anciens » d'origine plébéienne ne comirent jamais la faute de dénoncer aux Tribunaux révolutionnaires leurs condisciples de race aristocratique.

(2) Cette appréciation est d'autant moins sujette à caution que le marquis de Bouillé, parent de La Fayette, la transcrivait alors qu'ils s'étaient déjà mesurés en antagonistes, l'un attaché à la monarchie par principe, l'autre représentant le jeune patriotisme (Lamartine).

MONDANITÉS.

Jeunes, tendres et beaux... la vie n'est que sourires... Un mois plus tard, la cour se renouvelle. Le vieux roi Louis XV, perdu de débauche et d'ennui, après une agonie publique, terrible et magnifique, s'abandonne à la mort. Et lui succède, baigné d'aurore, un couple jeune aussi dont les visages brillent de fraîcheur et de confiance. Naturellement, les fêtes les plus légères, les plus gracieuses, se déroulent à Versailles : bals, soupers, comédies... *masques et bergamasques* fredonnera Verlaine. Toute l'aristocratie s'y presse, aimablement émue de sa propre euphorie. Un peu *gauche*, selon son expression, sa haute stature et sa chevelure rousse l'embarrassent, La Fayette, quand il revient de Metz où il tient garnison (1), n'y fait cependant pas mauvaise figure ; sa compagne est charmante. Il danse... « *Je ne danserai plus avec vous, vous êtes trop maladroit* ». C'est la reine qui parle. Caprice ou impatience, cette phrase marque peut-être les débuts d'un sentiment d'antipathie tenace qui opposera trop souvent, dans la suite des événements devenus tragiques, aux velléités protectrices de La Fayette, l'animosité de la reine de France.

Pour l'heure, le jeune homme n'en a cure. C'est du reste par bienséance plutôt que par goût qu'il participe à ces jeux fastueux et futiles de courtisans. Il leur préfère mille fois les exaltantes soirées du cabaret de l'*Épée de Bois* où il se rencontre avec ses amis. On y a son franc-parler, critiquant toutes choses : la cour, l'état, les gouvernants, les lois, l'Église... discutant à perte de vue de l'Angleterre, de Rousseau, de la liberté, des Amériques... Des mots, rien que des mots. Cette période d'accalmie politique n'est riche que de théories religieuses, patriotiques, révolutionnaires et même sentimentales : on vit de déclamations et de rêveries spéculatives. Les autorités alertées s'abstiennent d'intervenir car le roi rit de bon cœur quand lui parviennent les échos de ces fanfaronnades. Comment en eut-il été autrement ?... le roi n'a que vingt ans. La Fayette, lui, en a dix-sept, l'âge où l'on professe l'amour de la justice et le dogme de la perfectibilité humaine, l'âge de toutes les audaces et de toutes les entreprises. Dans les *Mémoires* nous trouvons peu de chose : « *Les relations républicaines me charmaient* ». C'est le principal de sa confiance.

Si nous pouvons en deviner plus long, c'est en nous laissant glisser de la psychologie du jeune La Fayette, cas particulier, à celle de l'adolescence en général. Un peu trop grave, un peu distant, un peu replié sur lui-même, il accueille avidement les propos qui circulent et s'en gorge l'esprit et l'imagination à les faire éclater. Ses silences, sa contenance modeste cachent mal la vivacité de ses impatiences : ils ne représentent qu'un temps de pause frémissante qu'il s'accorde, car il est sage, avant de prendre l'essor vers la grande aventure dont dépend, croit-il, l'intérêt de sa destinée. Quelle sera-t-elle ?... il l'ignore. Mais il sait qu'elle sera unique puisqu'elle marquera l'aboutissement de son attente et de ses rêves.

En 1775, La Fayette adhérera à la franc-maçonnerie, cette société à ramifications internationales, à buts franchement humanitaires, particulièrement attentive aux doctrines et mouvements sociaux de l'époque et leur protagoniste.

AMÉRIQUE.

Vers les années qui nous intéressent, la situation, dans les vastes contrées de l'Amérique du nord, peut s'exprimer ainsi : l'Angleterre y exerce une suprématie pratique qui lui permet de profiter sans mesure de richesses naturelles infinies ; la France, qui a perdu définitivement pied au Canada (1763) mais ne cesse de surveiller les indices favorables à un redressement possible, y jouit, malgré tout, d'une prééminence spirituelle incontestable due à la renommée de sa civilisation ; quant à la population blanche des colonies britanniques, elle marque une véritable désaffection à l'égard de la métropole dont les exigences fiscales pèsent trop lourdement à ses épaules. Détail assez piquant : tandis que la presse anglaise suppose sur un ton de fausse commisération les chances de survie de la monarchie en France, de son côté la presse française souligne avec un égal pessimisme malin les premiers symptômes d'insubordination de l'Amérique lassée de la tutelle égocentrique de l'Angleterre. Les nouvelles de là-bas sont

(1) Son beau-père, le duc d'Ayen, lui avait fait obtenir une compagnie au régiment de Noailles caserné à Metz.

acclamées ici ; on y découvre un juste renversement de la fortune coloniale anglaise et l'occasion prochaine (qui sait ?...) de se laver de l'humiliation de 1763. Les *insurgents* tablent sur l'état d'esprit des vaincus du Canada et tentent de s'en faire des alliés ; des agents propagandistes et recruteurs débarquent sur le continent ; Benjamin Franklin s'en vient en personne pour user du pouvoir de sa popularité. Et l'on peut dire que dès lors, officieusement, sinon officiellement, les Américains comptèrent en France des amis sincères qui y allèrent d'abord de leurs deniers et de leur matériel, ensuite de leurs hommes.

Ce ne sera cependant pas avant quelques mois que débitera, à proprement parler, l'histoire des États-Unis. Les représentants des treize colonies anglaises établies sur les côtes de l'Atlantique, réunis en Congrès, résolurent un beau jour, après de longs atermoiements, d'adopter le texte rédigé par Jefferson et de proclamer la déchéance de la domination britannique. « *Signons tous* », disait l'un deux, enflammé d'enthousiasme, « *il n'y a pas à tergiverser ; il faut que tous nos noms soient là, tous accrochés ensemble* ». A quoi Franklin, sarcastique, ripostait faisant allusion à la potence : « *Oui, il faut que nous soyons tous accrochés ensemble ou, assurément, viendra l'heure où nous serons tous accrochés séparément* ». C'est ainsi que de velléitaire, l'indépendance américaine devint effective à la date du 4 juillet 1776.

L'INVITATION AU VOYAGE.

Dans le courant de l'été de la même année, le duc de Gloucester, frère du roi d'Angleterre, et La Fayette se rencontrent à la table du comte de Broglie, gouverneur de la place de Metz. Les affaires d'Amérique défraient des conversations ; les convives, le noble étranger compris, se piquent d'objectivité et applaudissent de concert à l'attitude des *insurgents*. Qu'on veuille bien se représenter ici le maintien du jeune officier ; nous avons appris à le connaître : d'apparences sages et réservées, d'après le marquis de Bouillé, mais aussi, comme il appert de ses écrits et de ses comportements, tel que l'ont façonné son éducation et ses premiers contacts avec la société contemporaine, c'est-à-dire passionné de nouveautés, affamé de liberté, saturé de récits d'aventures et de voyages, crédule, docile, enthousiaste, généreux et charmant.

« *A la première connaissance de cette querelle, mon cœur fut enrôlé et je ne songeai qu'à joindre mes drapeaux* » déclare-t-il dans les *Mémoires*. C'est donc en convaincu qu'il se laisse convaincre. L'exemple de ce grand seigneur anglais sacrifiant le chauvinisme au souci de l'équité l'impressionne. Avant même que ne se sépare la compagnie, le sort en est jeté : il marchera pour l'Amérique.

Le détail de ses préparatifs de départ sont connus et relatés. Inutile, en conséquence, de nous y attarder. Pourtant, il semble que La Fayette ait pris quelque plaisir à les dramatiser ; ce n'est pas vanité : aux époques d'énervements sociaux le moindre geste prend figure d'épopée et le recul des années (les *Mémoires* datent de plus tard) peut ajouter encore à cette tendance outrancière. Si nous réduisons les faits à leur juste valeur, tout nous porte à croire que le gouvernement français, temporairement attentif à ne pas offenser l'Angleterre, ne condamnait ouvertement la contrebande au profit de la colonie rebelle et l'enrôlement des volontaires que pour mieux les encourager en secret. Vergennes, ministre des Affaires étrangères, est acquis à la cause américaine ; il favorise les opérations de trafic clandestin organisées par le célèbre écrivain Beaumarchais ; quelques militaires de carrière (on ferme les yeux sur le caractère délictueux de leur désertion), malheureusement beaucoup d'aventuriers aussi ont déjà rejoint les armées improvisées du Congrès, les uns par amour de l'action, de la gloire ou de la liberté, les autres par celui du risque ou de la réussite facile. La Fayette n'est donc pas le premier à s'adresser à Sileas Deane, chef du service des engagements volontaires en France. Toutefois, son âge, son inexpérience, la noblesse trop notoirement connue de ses origines et de sa parenté, sont autant d'obstacles à la réalisation de ses projets. On hésite... De plus, là-bas, en Amérique, on commence à se lasser de cette collaboration militaire, ambitieuse et brouillonne, qui apporte plus de confusion que d'aide réelle aux troupes de l'indépendance (1). Pourtant l'héroïsme

(1) Un exemple typique de ces enrôlements est celui du baron von Kalb, officier allemand au service de la France. Ne pouvant prétendre au grade de général aux armées françaises et considérant

latent du jeune homme aura bientôt raison de ces oppositions ; on peut même se demander si sa qualité de franc-maçon ne fut pas prise en considération favorable des deux côtés de l'Atlantique tant est et sera flagrante l'estime dont il jouit et jouira auprès des personnalités américaines attachées presque toutes, elles-mêmes, à quelque loge maçonnique. A ses frais, il achète et équipe un navire, le conduit en rade espagnole, à l'abri de l'embargo, échappe à ceux qui veulent le retenir par force ou par amour, s'embarque en compagnie de quelques enthousiastes de sa trempe. Le 26 avril 1777, *La Victoire* lève l'ancre et fait voile vers l'aventure... La France toute entière devait applaudir à cette escapade sensationnelle.

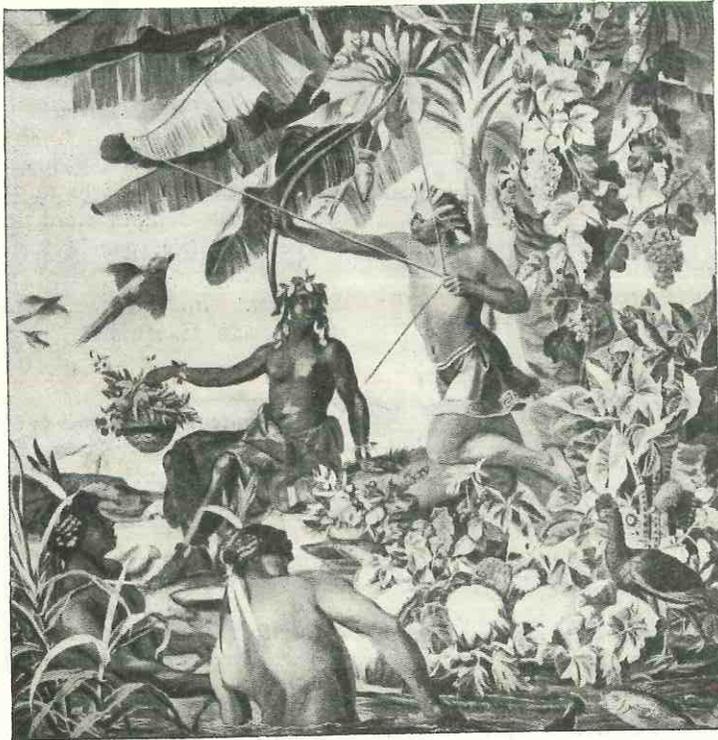
Cruellement déçues dans leurs conceptions de l'équité politique et des droits individuels et collectifs des peuples, nos générations actuelles ont, sans doute, quelque peine à comprendre le souffle de joyeuse exaltation qui gonflait les voiles de *La Victoire* faisant route pour voler au secours de la liberté. Devenus incroydules, nous sommes tentés de sourire un peu tristement à ces

beaux élans empanachés à la mousquetaire. Convenons-en : la prodigieuse fortune du héros qui détient à vingt ans un brevet de major-général de l'armée américaine embarrasse notre bon sens plutôt que de stimuler notre lyrisme. Et c'est tant pis pour nous qui sommes si usés.

LE BERCEAU DE LA LIBERTÉ.

Le 13 juin, le champion de la liberté débarque en Caroline du Sud. Après une petite cérémonie héroïque bien dans l'esprit des temps — harangue, salut aux terres inconnues, serment de vaincre ou de mourir etc... — encadré de quelques compagnons, qui galopent à ses côtés, bride abattue, vers le nord, il couvre plus de deux cents lieues pour présenter ses lettres et papiers d'introduction aux membres du Congrès sié-

cette dignité comme le critère de la réussite, il s'en fut en Amérique, passé l'âge de cinquante ans, avec plusieurs jeunes officiers dont La Fayette, dans l'espoir de l'y conquérir. D'ailleurs, sa conduite fut brillante et courageuse et il tomba, face à l'ennemi, au combat de Clermont.



Le Chasseur indien.

Tapiserie des Gobelins de la série des Nouvelles-Indes.
Ill. extraite *Histoire générale des Peuples* (LAROUSSE).

geant à Philadelphie. Les spectacles de la nature immense et encore neuve ne l'émoionnent que modérément. Plus que de poésie, il s'enchant de sociologie ; les conditions éthologiques d'un peuple où tous les citoyens jouissent d'un bien honnête et de droits civiques égaux quels que soient leur rang, leur état ou leur fortune l'émerveil lent en bloc, sans discrimination. Avant même que d'avoir entrepris cette première randonnée en Nouveau Continent, sa conviction était faite dont il ne se départ plus : tout est parfait dans cet Eden sillonné de pistes malcommodes. Aveuglé par son imagination, rien ne serait assez fort pour le désappointer. Pour lui, cette terre est le centre du monde. « *Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de l'humanité* » a-t-il écrit plus tôt, pendant la traversée : proposition pour le moins curieuse d'ailleurs, que l'on pourrait renverser sans dommages tant manque-t-elle de la solidité et de la pertinence que nous sommes en droit d'attendre de tout aphorisme.

C'est pour nous l'occasion de relever la faiblesse des textes et particulièrement des *Mémoires* qui sont arrivés jusqu'à nous (1). Fatras confus, vaniteux et fatigant d'indéfen dables médiocrités littéraires et philo sophiques et de seule valeur documentaire, écrits d'une plume fade mais certainement honnête, ils sont très représentatifs du sentimentalisme inconsistant qui sévissait au cours des dernières décades du XVIII^e siècle et que La Fayette, éternel immature, devait entretenir jusqu'à la tombe.

A Philadelphie, l'accueil manque d'enthousiasme quand se présente le jeune homme accompagné de sa petite escorte. Les membres du Congrès se méfient : la jactance de certaines recrues venues d'Europe a profondément ulcéré l'amour-propre de l'armée et des populations. Si bien qu'une attitude de froide clairvoyance s'étant substituée à une première crise d'engouement très tôt dissipée, on en était arrivé à juger indésirables ces collaborations exogènes naguères tant souhaitées : les plis qui doivent introduire La Fayette auprès des autorités ne sont même pas décachetés.

Mais il insiste : « *Je crois avoir le droit de demander deux faveurs : celle de servir sans solde, à mes frais, celle de servir comme volontaire, c'est-à-dire comme simple soldat* ».

La cause est gagnée. Charmés, nous le sommes aussi, de cette déclaration débordante

de juvénile vivacité, les membres du Congrès examinent avec bienveillance la requête du bel étranger venu d'au-delà des mers au rendez-vous de la liberté.

WASHINGTON.

L'anecdote du coup de foudre réciproque Washington-La Fayette, dès leur première rencontre, est une jolie légende : elle adoucit la physionomie un peu sévère du grand homme, elle ajoute à la grâce du jeune homme. Malheureusement, au nombre des devoirs de l'honnête biographe se compte l'exactitude ; en conséquence, nous l'écartons, bien à regret, faut-il le dire — car elle mérite d'être vraie — et malgré qu'elle ait été longuement accréditée. Nous ne la mentionnons qu'à titre de curiosité.

A vrai dire, plus encore que les membres du Congrès, Washington en a réellement par-dessus la tête de ces Français sympathiques et turbulents qui n'ambitionnent rien moins que d'occuper les postes de commande dans les cadres de l'armée américaine. A priori, le nouveau venu qu'on lui présente n'est donc à ses yeux qu'un trublion de plus qu'il s'agit de maintenir à bonnes distances. Partant, il se redresse quand le jeune homme s'incline devant lui. Et La Fayette n'oubliera jamais « *la raideur du général en chef qui l'accueillit avec une correction hautaine* » (3).

Pourtant, il n'est pas homme à se rebu ter. Introduit tout de go au quartier général des *insurgents* temporairement inactifs, aspiré, peut-on dire, par la forte personnalité de Washington, il va, vient, s'empresse, modeste sans effacement, fier sans forfanterie, affable sans obséquiosité, joignant à la plus

(2) Exceptons-en les *Lettres* et d'abord les *Lettres* à sa femme. Elles sont d'une gentillesse et d'une spontanéité vraiment françaises et nous laissent entrevoir le charme exquis de La Fayette, époux, père, ami et homme du monde.

(3) Détail qui ne manque pas de saveur paradoxale : dans les attendus de l'acte officiel notifiant l'admission définitive de La Fayette dans les cadres de l'armée américaine, l'assemblée signataire prend en particulière considération « *l'illustration de la famille et des alliances* » du jeune marquis. Alors comme aujourd'hui, la démocratie n'était-elle égalitaire que de nom dans certains pays ?...

(4) Extrait d'une note de LA FAYETTE datée de 1825.

grande simplicité une élégance native des plus raffinées. Impossible de ne pas le distinguer dans la cohue des officiers américains et étrangers rôdaillant autour du grand chef pour en surprendre les faveurs. Celui-ci l'observe à la dérobée. Une note qu'il adresse au Congrès nous apporte certains indices de l'intérêt et de l'estime qu'il lui accorde déjà, mais aussi de l'embarras dans lequel il est de l'employer utilement et selon ses facultés. Rien d'étonnant à ces alternatives pour qui connaît le caractère pondéré, prudent et réfléchi de Washington, (1).

... Courte période d'attente, pauvre de faits, riche sans doute d'impondérables... elle se déroule en dehors de nous, sans aucun de ces événements-clés auxquels nous puissions raccrocher notre récit... Jusqu'au jour où, pour des raisons stratégiques, Washington lève le camp. L'armée traverse la ville en un défilé spectaculaire. Plus tard La Fayette le décrira car il en a gardé l'éclatant souvenir : « *La tête ornée de branches vertes, au son du tambour et du fifre, aux yeux de tous les citoyens, ces soldats, malgré leur nudité, offraient un agréable spectacle. Le général brillait à leur tête. M. de la Fayette était à ses côtés* » (2). Il ne dit pas si d'autres encore y étaient en bonne place... Qu'importe ! ... à vingt ans il y était, lui, le benjamin, grisé d'applaudissements, de cris et d'enthousiasme, à l'ombre de son général devenu, on ne sait comment, son dieu et son ami.

LA GUERRE.

Presque aussitôt, les troupes passent à l'action. Adieu tambours, fifres et verts feuillages... le beau cortège se mue en armée de campagne. La Fayette en est. Il ne semble pas qu'il ait occupé, à l'occasion de son baptême du feu, un poste de haute importance ; nous lisons seulement dans la dernière biographie qui lui est consacrée : « *Le centre, où se trouvait La Fayette, fut débordé et violemment canonné* » (de la Fuye et Babeau). Mais toute la documentation nous permet d'établir qu'il y fit montre d'un grand courage et d'incontestables qualités militaires ; il s'efforça d'organiser une retraite honorable là où régnait la débandade et la confusion, fut blessé d'une balle à la jambe, s'obstina néanmoins à maintenir une seconde fois l'ordre dans l'indescriptible embouteillage de la traversée du pont de

Chester, puis s'effondra, perdant le sang en abondance.

Comme on le voit, le premier épisode des exploits de La Fayette est un film de court métrage et se termine sous le toit des bons frères Moraves qui le soignent et le réconfortent de leur mieux. Il devait néanmoins suffire à asseoir solidement sa haute renommée de soldat et de tacticien.

Repos forcé dans cet innocent asile de paix, de travail et de prière. Dehors, la guerre se poursuit. Il n'entre pas dans nos intentions d'en consigner les multiples péripéties ; elles se sont prolongées au cours de sept années (1775-1782) et leur relation circonstanciée réclame des volumes. Des deux côtés, victoires et défaites se succèdent, jamais conclusives ; les chances des belligérants semblent s'équilibrer ; les Anglais ont pour alliés l'argent, le matériel, la discipline, l'expérience de la stratégie ; les Américains, l'enthousiasme, l'endurance, un chef admirable en la personne de Washington et l'immense avantage de se battre chez eux. Si bien qu'il faut attendre une participation non plus discrète et privée mais officielle et plénière de la France (1778) pour déterminer la suprématie des *insurgents* et la déconfiture de l'Angleterre (3).

Cloqué dans l'inaction physique, La Fayette se dépense en projets, en chimères, en missives, comme si le but initial de son expédition avait déjà perdu de son attrait. D'autant de cette époque, les propositions pressantes qu'il soumet par écrit à diverses

(1) Cf. à ce sujet une lettre remarquable de Thomas Jefferson au docteur Walter Jones où il parle longuement de Washington qu'il avait connu personnellement. « *Il était lent dans ses opérations, car l'invention et l'imagination lui étaient de peu de secours, mais ses conclusions étaient sûres* ». Et plus loin : « *Peut-être la prudence était-elle le trait le plus marqué de son caractère* ».

(2) Extrait des *Mémoires*. A noter le procédé littéraire de La Fayette qui parle de lui-même à la troisième personne. Et aussi, l'emploi de la particule nobiliaire. C'est en 1789 qu'il orthographe son nom de la Fayette ou La Fayette en Lafayette. Ce qui explique les divergences des auteurs à ce sujet. Pour ma part, je me rallie à la forme adoptée par Larousse (La Fontaine, La Pérouse, La Rochejaquelein, La Fayette etc...).

(3) A cette époque (déjà !...) régnait un malaise colonial général et l'on professait communément l'opinion que « *nul état ne peut conserver indéfiniment ses colonies* ».

personnalités françaises — attaque des Antilles anglaises, attaque des comptoirs anglais de l'Inde — seraient, d'aucuns le prétendent, une marque de génie ou tout au moins de clairvoyance militaire. Je crois qu'il serait plus conforme d'y trouver soit, si elles émanent de lui, l'explosion d'une impatience de réussite aiguillonnée par un premier déboire, soit, ce qui serait de grand intérêt historique, la présentation camouflée d'un plan conçu par le comte de Broglie, gouverneur de Metz, chef hiérarchique du marquis, désireux, chacun le savait, de commander le corps expéditionnaire français qui serait tôt ou tard envoyé outre-Atlantique. Ici, la question s'est posée : La Fayette est-il en Amérique à titre personnel ou en qualité d'émissaire ?... Énigme dont la solution entraînerait la révision d'une cause très débattue.

Quoi qu'il en soit, il est courageux et sa blessure n'est pas cicatrisée — le porter de la botte lui est encore interdit — que nous le retrouvons déjà, prêt à reprendre du service, dans l'orbe du général en chef. Aussitôt, celui-ci, usant à son égard d'une affectueuse autorité dont il ne se départira plus, l'installe chez lui à Mount-Vernon pour y parfaire sa guérison.

Prémices d'une amitié dont le souvenir est demeuré célèbre dans les annales du sentiment et dont l'accomplissement relève, plutôt que d'une attirance spontanée, de l'admirable rencontre spirituelle de deux personnalités apparemment divergentes compte tenu de leurs conditions : âge, rang, caractère et race respectifs, mais également et passionnément attachées à une même cause, nous pourrions dire à une même mystique. Aux détracteurs systématiques de La Fayette arguant des années à venir pour conclure à une renommée surfaite, nous ferons observer que l'amitié de Washington est garante de la valeur de sa vingtième année.

Le spectacle de cette entente singulière et parfaite enchanta les populations civiles et militaires d'outre-Atlantique : les deux noms accouplés volaient de bouche en bouche mêlant leurs gloires diverses dans les volutes d'un même encens. Et c'est ainsi que devint populaire l'image si chère aux Américains d'hier et d'aujourd'hui d'un marquis de La Fayette, jeune héros d'épopée, paré de gentillesse, de séduction et de vaillance à la française, émouvant de précocité, de con-

fiance, d'héroïsme et d'ingénuité, souriant aux soldats (1) en guenilles et les menant, sus aux Anglais, avec une élégance de grand seigneur. Tel il leur apparut sous son bel uniforme, toujours net et soigné disent les chroniques, et tel il restera dans le cycle de leurs légendes et dans les livres illustrés que l'on distribue aux petits enfants.

Il est juste d'ajouter, à l'honneur des deux partenaires, que si Washington fut pour La Fayette un mentor exceptionnel, le jeune homme, de son côté, lui demeura fidèle et soumis en toutes circonstances.

Bien que détenteur d'un brevet de major général dans l'armée américaine délivré par Syllas Deane au moment de son enrôlement, et que lui seul a pris au sérieux (2), La Fayette n'a rempli jusqu'ici que des fonctions impersonnelles d'officier exécuteur d'opérations et manœuvres commandées ; car l'impartialité de Washington l'emportant sur son affection lui a interdit de favoriser par des nominations prématurées celui qu'il aime à l'égal d'un fils. Tout au plus s'il a bien voulu lui abandonner, à la fin de 1777, pour se conformer aux vœux émis par les membres du Congrès, le dérisoire commandement des miliciens de Virginie, une poignée d'hommes sans souliers et sans expérience qu'avec son zèle habituel le jeune homme aura tôt fait d'équiper et de former à la vie militaire.

Pourtant, et malgré ce premier succès minime à la vérité mais prometteur pour l'avenir, nous relevons au cours des premiers mois de l'année 1778 un fait assez curieux : La Fayette sollicite son affiliation à la loge maçonnique *Union Américaine*. Est-ce en réponse à une suggestion de son ami ?... pour afficher aux yeux de certains ses convictions républicaines ?... pour se pousser de l'avant ?... plus simplement, pour se distraire du long désœuvrement des mois d'hivernage et se retremper dans l'ambiance philosophique et politique de la puissante association internationale ?... Questions dé-

(1) Pouvait-on nommer soldats ces bandes hétéroclites d'hommes indisciplinés armés de fusils de chasse qu'ils déposaient en toutes occasions pour retourner à leurs cultures ?...

(2) On sait avec quelle légèreté Daene dispensait faveurs et belles promesses aux Français en partance pour l'Amérique. A la suite de son obstination à agir de la sorte, il fut désavoué par ses compatriotes d'outre-Atlantique.



Portrait du général La Fayette.

sobligeantes à résoudre si l'on considère que l'origine de pareille démarche n'est peut-être pas désintéressée. En tout cas, les résultats ne se font pas attendre : Washington qui avait participé activement à la cérémonie d'accueil du nouveau frère (1) redouble à son égard de marques d'estime, d'affection et de confiance et, suivant le texte humoristique de M. Bernard Faÿ, « *la vie fut toute changée pour le marquis, tout ne fut plus que joie, confiance et beaux commandements* » (2).

ATTITUDE DE LA FRANCE.

Guettant l'heure de raffermir son prestige colonial ébranlé et de nuire ouvertement à l'Angleterre, la France, très attentive aux événements d'Amérique demeurait en relations suivies mais discrètes avec ses ressortissants déjà mêlés à l'aventure. Qu'elle ait eu des observateurs, pour ne pas dire des émissaires, répandus dans les armées de Washington ?... Sans doute. Et tout porte à croire que La Fayette en fut, ce qui expliquerait, sans les discréditer d'ailleurs, certains aspects de ses comportements. Par exemple : son insistance à préconiser une diversion militaire au Canada — dont les résultats heureux eussent mieux servi la cause de sa patrie que celle de la liberté —

malgré la médiocrité des effectifs disponibles et l'opposition de Washington. L'antagonisme de la ténacité qu'il déploie à cette occasion et de l'affectueux esprit de soumission qu'il témoigne d'habitude à son chef laisse supposer un véritable problème de conscience mettant aux prises deux fidélités, celle à la France primant celle de l'amitié. Certes, à celle-ci, n'en doutons pas, il eût, étant encore très enclin aux grandes abnégations juvéniles, sacrifié joyeusement un projet d'inspiration personnelle.

Ce raid sans envergure se perdrait donc dans la masse des événements s'il n'apportait un élément appréciable à la thèse de La Fayette, émissaire de son gouvernement.

Ce n'est qu'au cours de l'année 1778 que la France intervient officiellement dans le conflit. Trois engagements l'unissent désormais aux États-Unis : un traité de commerce, un traité d'amitié, un traité d'alliance, celui-ci ne jouant qu'en cas d'hostilités — et elles ne tarderont pas à se déclencher — dressant l'Angleterre contre la France.

Stimulées par ces nouvelles d'Europe, les opérations guerrières auxquelles notre héros participe avec de plus en plus d'éclat, s'amplifient aussitôt outre-Atlantique.

La Fayette se démène comme un beau diable et semble favorisé du don d'ubiquité : il est partout, partout où l'on se bat. La renommée de ses exploits alarme l'Angleterre, passionne la France, transporte l'Amérique ; et l'on peut qualifier de géniales les brillantes performances tactiques de ce garçon de vingt et un ans plutôt que de les attribuer, comme d'aucuns l'ont fait, aux seuls aléas des circonstances.

Cependant, à y regarder de plus près, se dessinent chez lui les premiers symptômes de cette impulsivité maladroite que plus d'un de ses biographes lui ont reprochée. Un auteur, M. G. Dansaert, dénonce justement, mais trop véhémentement à notre gré, *ses coups de tête*. Assez piquants chez un tout jeune homme, très affligeants chez un adulte, ils émailleront dorénavant sa

(1) La petite chronique amusante : quelques années plus tard, La Fayette remettra à son ami Washington un tablier rituel brodé à son intention par la très pieuse marquise Adrienne de la Fayette son épouse.

(2) Bernard FAÿ, *La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle*.

route de hâtives et fiévreuses résolutions prises à l'étourdie : provocation en combat singulier d'un commissaire anglais coupable d'avoir appliqué à la France le qualificatif de *perfide* ; découragements irraisonnés (1) ; brusque désir de tout abandonner pour regagner la France ; hésitations... revirements... contradictions... Nous perdons pied sur le sol meuble des ces réflexes outrés, souvent inexplicables ; et n'était l'hypothèse valable d'une docilité professionnelle à des directives peut-être confuses, venues de loin et de haut, nous serions tentés de mettre en doute cette *sagesse*, cette *mesure*, ce *sang-froid*, et ce *discernement* tant vantés, comme nous l'avons dit, par le marquis de Bouillé. Toujours est-il qu'à bord de l'*Alliance*, La Fayette vogue vers la France...

RETOUR A PARIS.

Ce fut un triomphe, certes, mais un triomphe léger, fringant et puéril à l'instar de l'ambiance mondaine de cette époque prérévolutionnaire. Plus encore qu'un héros, La Fayette est un homme à la mode : le roi lui accorde audience, la reine lui sourit, les femmes le cajolent, des alexandrins mal tournés circulent à son sujet ; ovations quand il se montre, dans les salons, au spectacle, à la promenade... Éperdue d'adoration et d'humilité, la sainte petite Madame de La Fayette pleure de joie, se trouve mal et dévore des yeux son grand homme qui fait la roue et la gratifie d'un peu de gentillesse.

Pendant, le jeune marquis ne s'abandonne que sagement à ces délices ; peu lui chaut, en somme, d'être encensé comme une idole. Non pas qu'il soit modeste ; mais sa vanité est de nature si particulière que nous pourrions ainsi l'exprimer : c'est le fait d'être glorieux qui le grise, ce n'est pas celui d'être glorifié. Insensible en conséquence à la voix des sirènes, il s'activera en toute liberté de cœur et d'esprit à gagner ce qu'il est venu quémander : une collaboration plus efficiente de son gouvernement dans les affaires d'Amérique. Le reste n'est que de surcroît.

C'est principalement à Maurepas, président du Conseil, ministre sans portefeuille, à Necker, directeur général des finances, à Vergennes, ministre des Affaires Étrangères, qu'il eut à faire. Le premier « ...accueillant et doux, fertile en faux-fuyants pour éluder, en détours pour donner le change »

(Marmontel) tient La Fayette en suspens ; le second, pour l'évincer, plaide l'embarras des finances ; le troisième, enfin, écoute et ne se prononce pas : méthodes millénaires et toujours en usage !...

La Fayette, lui, n'est jamais à court d'arguments ni d'invention. Son goût de l'aventure ne s'est pas émoussé. Un retour offensif de la France au Canada est-il jugé d'exécution trop onéreuse ?... Qu'à cela ne tienne : un débarquement de troupes en un point quelconque d'Angleterre, accompagné d'une sévère levée d'impôt sur les populations des régions envahies restaurerait les finances défaillantes... au profit des Américains, comme de juste. Malheureusement, *avant de prendre l'argent des Anglais, il faut dépenser celui des Français* (2). Du coup, le projet est déclaré forfait mais est immédiatement remplacé par d'autres combinaisons tout aussi fantaisistes entraînant la Suède dans l'imbroglie... Pour en finir, ces Messieurs décident avec plus de prudence : un corps expéditionnaire — six vaisseaux de ligne et une poignée de six mille hommes — ira soutenir l'Amérique. Et chose étrange : c'est Rochambeau, le vétéran, qui assumera le commandement du contingent français. La Fayette, lui, n'aura pour mission que d'en annoncer l'arrivée. L'estime qu'on lui porte ne serait-elle pas ici l'équivalent de celle qu'on lui porte là-bas ?...

VICTOIRE DE L'AMÉRIQUE.

Aussitôt débarqué, La Fayette retrouve la vie *fraîche et joyeuse*, comme disent les Allemands, du soldat en campagne. L'intermède de France n'a pas diminué l'attrait de la passionnante aventure d'Amérique. Son amitié pour Washington, son amour de la liberté, sa vaillance au combat, sa popularité sont intacts...

Pas plus que précédemment, nous ne nous attarderons à l'exposé historique des opérations militaires ; leurs alternatives se poursuivent, s'embrouillent et se débrouillent, s'apaisent ou s'accélèrent à un rythme

(1) « Je commence à m'apercevoir que, séduit par un faux enthousiasme de gloire, j'ai fait une sottise de passer chez les Américains ». (Correspondance secrète de La Fayette).

(2) Maurice DE LA FUYE et Émile Albert BABAUEU, *La Fayette, soldat de deux patries*.

tel qu'il serait illusoire d'en essayer une description schématique. La Fayette y tient brillamment son rôle, non point, comme on pourrait croire, en qualité d'officier du corps expéditionnaire, mais avec le grade de général américain commandant à des troupes autochtones : ingénieuse solution du conflit latent mettant aux prises l'autorité officielle de Rochambeau, le prétendu droit de primauté qui semble revenir à La Fayette et l'ostensible mauvais vouloir de la plupart de ses collègues français peu disposés à marcher sous les ordres de leur cadet. Œuvre de prudence et de bon sens bien dans la manière de Washington, son inspirateur présumé.

Enfin, l'affaire de York-Town, occupée par les Anglais, couronne la campagne militaire. Une fois de plus, La Fayette se couvre de gloire. Quelques semaines plus tard, un courrier traverse l'océan pour porter à Versailles le texte de la capitulation accompagné de ce cri de victoire : « *La pièce est jouée, le cinquième acte vient de finir* » (1). Les gradés anglais n'ont plus qu'à déguerpir ; quant à leurs troupes, elles s'égayent pour une part sans laisser de trace, mêlées aux populations de ces énormes territoires où s'abîment, pour se faire oublier, les individus, leur nom et leur race. A leur tour, ils y fondent de nouveaux centres d'agriculture ou de prospection et s'incorporent définitivement au groupement ethnique de la jeune république.

S'il nous était permis de dédoubler le personnage de La Fayette et de nous arrêter aux premiers épisodes de sa carrière sans nous soucier des lendemains ni de quelques faiblesses relevées en cours de route, nous ne pourrions qu'applaudir à ses talents : vaillant, enthousiaste, généreux, désintéressé, génial à ses heures, sa célébrité serait, chez nous, ce qu'elle demeure en Amérique : au-dessus de tout jugement.

Malheureusement, nous devons convenir que le climat spirituel de France lui est moins favorable que celui d'Amérique où il baigne dans une atmosphère étonnement propice à l'épanouissement de ses facultés : il y rayonne de joie, d'entrain, de confiance. Les acclamations des foules neuves le mettent prodigieusement en valeur ; l'austère gravité de son ami Washington apporte, par contraste, une grâce de plus à sa très longue adolescence. Avant tout, il est l'enfant-miracle du XVIII^e siècle ; son âge est

son atout majeur ; et l'orbe de sa vie penchera vers le déclin dès que viendra pour lui le temps d'une moindre jeunesse.

APOGÉE.

1782. — Pour la seconde fois, en France, l'enthousiasme le plus flatteur accueille La Fayette revenu d'Amérique avec la mission semi-officielle de discuter auprès de son gouvernement des intérêts de la république. Louanges, hommages, applaudissements lui sont, comme trois années plus tôt à l'occasion de son premier retour au pays, accordés généreusement. Les honneurs, mais en même temps leurs obligations, s'abattent sur ses jeunes épaules : il les accepte sans broncher, avec la magnifique assurance de ceux « qui ne doutent de rien » ou qui se sentent appuyés (2). Sa double nationalité, il est à la fois général américain et maréchal de camp des armées du roi de France (3), l'expose à entrer parfois en conflit avec lui-même ; mais, reconnaissons-le, il s'en tire avec aisance, sans jamais faillir aux devoirs de sa double personnalité... en marquant néanmoins d'une ostensible prédilection pour sa patrie adoptive. Durant des mois, son rôle de médiateur le tient en haleine ; ensuite de quoi, tout s'apaise ; Américains et Anglais signent, le 28 novembre, à l'insu de la France — ce qui est pour le moins étrange et nous incline à douter quelque peu du crédit de La Fayette en matière de politique internationale — les prémices de leur réconciliation. Le héros regagne ses pénates ; il s'y amuse de chimères, de ses succès, du dévouement d'un jeune peau-rouge ramené de là-bas pour lui servir de domestique, de la rédaction d'interminables missives à ses amis d'Amérique et même, ce qui, hélas, nous apporte la raison de croire à une véritable altération mentale, de mesmérisme (4)... De l'autre

(1) Lettre de La Fayette à Maurepas, datée du 20 octobre 1781.

(2) Affilié au degré de maître à la loge-mère de Saint-Jean d'Écosse et du Contrat social, La Fayette est dès lors soutenu par la franc-maçonnerie de France.

(3) Ce titre lui a été décerné dès son retour.

(4) « *Un docteur allemand nommé Mesmer ayant fait la plus grande découverte sur le magnétisme animal a formé des élèves parmi lesquels votre humble serviteur est appelé l'un des plus enthousiastes...* ».

côté de l'océan, Washington redevient, suivant son expression, « *un simple citoyen sur le bord du Potomac, à l'ombre de sa vigne et de son figuier, libre du tumulte des camps et des agitations de la vie publique* » (1). Pour un temps, ne règne plus dans le monde, sous le fallacieux couvert de la paix revenue, que l'attente pathétique, consciente ou irraisonnée, de ce qui doit naître demain : le volcan révolutionnaire accumule ses laves.

Doué d'un esprit bouillant et de moins en moins méditatif, La Fayette n'apprécie que médiocrement ces heures rendues à la vie normale. Bien qu'ayant atteint l'âge viril, il garde de l'adolescence le goût des entreprises rares, intrépides ou hasardeuses ; la paix n'est pour lui qu'un intermède sans saveur. Loin d'en employer les loisirs à équilibrer les principes philosophiques, politiques et économiques qu'il a ramassés pêle-mêle et sans jamais les assimiler parfaitement dans les livres, sur les champs de bataille, au contact des Américains et dans les loges maçonniques d'un internationalisme si poussé à cette époque, il s'impatiente — ses écrits en font foi — de n'avoir plus à pratiquer de vertus héroïques. Avant tout, et nous pensons que l'on n'a pas appuyé suffisamment sur ce caractère, La Fayette a acquis l'âme militaire, taillée en pleine matière agissante : elle ne s'épanouit qu'au sein de circonstances belliqueuses, au soleil de la gloire et..., faut-il le dire, de la vanité. A l'opposé, son ami Washington n'est jamais, quoiqu'il paraisse, qu'un civil particulièrement doué aux points de vue du commandement et de la stratégie, revêtu d'un habit guerrier. Le contraste de ces deux êtres si tendrement unis dans l'amitié est certainement un des éléments les plus piquants de leur affection.

1784. — Pour la troisième fois, La Fayette aborde en Amérique. Il existe peu d'informations au sujet de ce voyage non officiel qu'il entreprend, poussé par le désir de revoir son ami et de parcourir en sa compagnie les lieux témoins de ses premiers exploits. Faute de documentation, mais grâce à ce que nous connaissons de la flamme d'enthousiasme mystique que sa mémoire allume encore au sein des masses américaines, il nous est possible de nous représenter les scènes d'apothéose qui durent l'accompagner au cours de ses déplacements. Quelques mois arrachés à l'ennui d'une vie devenue trop paisible où, dans une am-

bianche d'ivresse collective, à chacun de ses pas se dresse un rappel fulgurant des vicissitudes passées !... D'autant plus prompts qu'ils sont plus heureux, les jours s'envolent pour s'écrouler dans le passé ; et bientôt nous retrouverons La Fayette en France. Quarante années s'écouleront avant qu'il ne revienne une dernière fois saluer le peuple artisan de sa renommée.

PRÉMIÈRES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

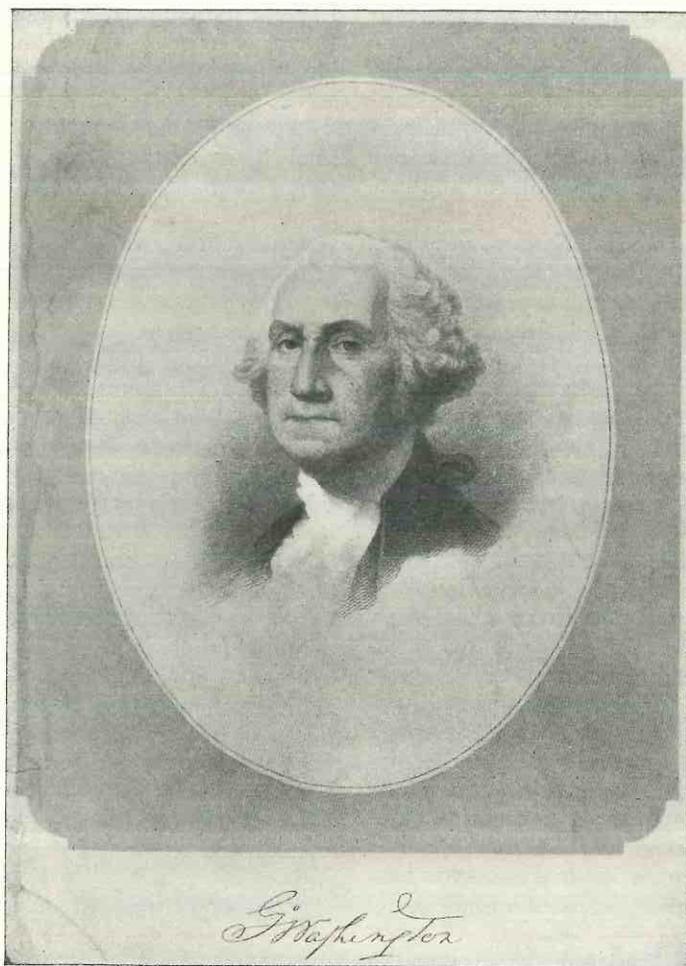
On adopte souvent une opinion assez simpliste pour établir les causes déterminantes de la révolution française, premier spasme d'une série de mouvements sociaux du continent européen, préparés de longue main comme nous l'avons vu, par la littérature, les philosophes, les abus des pouvoirs monarchique, aristocratique et ecclésiastique, les difficultés économiques, les impôts exagérés, l'indigence du menu peuple... Sans vouloir contester l'importance de ces éléments de discorde intestine, nous voulons seulement les récuser en tant que déclencheurs de soulèvements généralisés. Spécialement en ce qui concerne la littérature et la philosophie, ils ne sont pas désignés pour engendrer des déchaînements irrésistibles dans nos pays d'Europe s'ils ne sont accompagnés de passions abstraites, souvent chimeriques, concrétisées en formules violentes à l'usage du peuple, seules capables d'allumer le fanatisme. Et nous arrivons à cette première conclusion que n'eût été le climat sentimental et particulièrement enivrant entretenu dans certains milieux de France par la guerre de l'Indépendance, le régime gouvernemental d'alors eût pu subsister quelques années encore ; le déclin du XVIII^e siècle français désolidarisé de l'Amérique eût peut-être connu quelque jacquerie bientôt réprimée par les armes. Pour paradoxal que cela puisse paraître, il fallait donc, pour que s'établisse l'état révolutionnaire aigu que la noblesse militaire, organe de transmission des théories démocratiques américaines, y souscrive. Elle le fit, ayant acquis, pour un grand nombre, outre-Atlantique, la notion de l'égalité des citoyens d'une même nation et les droits que cette qualité leur

(Lettre de La Fayette au général Washington, Paris, 14 mai 1784). Une escroquerie célèbre et qui fit bien des dupes !...

(1) Lettre de Washington à La Fayette.

confère. Par un phénomène d'adaptation, cette vérité, commune de l'autre côté de l'océan, devint, par l'entremise de ceux-là mêmes qui l'avaient rencontrée, acceptée, adorée et qui s'était battus pour elle, l'origine de renoncements admirables, précurseurs des nivellements sociaux ultérieurs

France, d'un entretien qu'il eut avec son grand collègue, l'historien Mathiez, l'un représentant l'Europe et l'autre l'Amérique du XVIII^e siècle, « *il me montrait la mélasse, le rhum et le goudron, tandis que je m'obstinais à considérer le droit naturel et la révolte de l'esprit humain* » (1). Excellente et plai-



Portrait de Washington
(d'après une gravure ancienne).

comme aussi une raison suffisante pour s'entre-déchirer.

La Fayette offre l'image la plus représentative de cet esprit républicain déformé et idéalisé par une transposition du positif à l'idéologique. « *Dans la révolution d'Amérique dont nous parlions* », raconte l'historien Bernard Faÿ, professeur au Collège de

sante affabulation d'une circonstance historique.

En somme, l'illusion systématique de La Fayette, que partage toute une folle cote-

(1) Bernard FAÿ, *La franc-maçonnerie et la révolution intellectuelle*.

rie d'aristocrates, fut de croire, non pas sur la foi de ce qu'il avait vu mais de ce qu'il avait rêvé, que la liberté conquise en Amérique le serait en France avec le même bonheur, mieux encore, sans crise et sans dommages ; que l'égalité de là-bas fleurirait ici avec la même grâce innocente ; et que l'abondance coulerait comme lait du pis de la vache aussitôt acquis ces deux trésors premiers indispensables à la félicité des peuples.

Nous sommes loin de la mélasse, du rhum et du goudron... plus loin encore des fantaisies spécieuses des philosophes... plus près de l'auteur de l'*Émile*... plus près surtout des larmes et des embrassades qui marqueront les premiers jours de la révolution.

Ce métissage franco-américain de l'opinion, singularité de l'avant-révolution, n'intéressait que certains milieux appartenant généralement à la fleur de l'aristocratie. Car si nous avons parlé jusqu'ici de l'enthousiasme que soulevaient en France les questions politiques et militaires d'Amérique nous nous sommes limités, par la force des choses et le devoir littéraire, à suivre pas à pas notre héros dans le monde des officiers et des idéologues. Nombreux cependant étaient ceux qui ne se souciaient guère des affaires de la jeune république d'outre-Atlantique ; nombreux aussi ceux qui ne nourrissaient à son égard que suspicion et antipathie, allant jusqu'à douter de la validité de la nouvelle forme gouvernementale qu'elle s'était appliquée. Sur ces questions, dans les classes dirigeantes qui seules comptaient, la France était partagée ; et si, d'une part, la conception nouvellement née des droits de l'homme était à la mode, enflammant outre-mesure l'esprit d'une minorité, mais d'une minorité extrêmement agissante, l'était aussi le goût bien équilibré de l'ordre maintenu dans un harmonieux mouvement évolutionnaire plutôt que révolutionnaire souhaité par une majorité moins active.

Par ses accointances avec les personnalités américaines, La Fayette, plus que conquéreur, demeure aux avant-postes des partisans de bouleversements précipités. Grâce à des échanges épistolaires continus, Washington, séparé de lui, le domine, lui prêchant, il est vrai, la modération, mais en attisant néanmoins son zèle de néophyte ; la lourde personnalité de Franklin — qui pour mieux toucher le cœur de la France s'insinue

si adroitement dans la franc-maçonnerie et les salons politiques de Paris — pèse sur sa pensée ; l'objectivité froide et sévère de Jefferson le captive, l'accable et exerce au travers de lui une influence énorme sur la France. De nature trop fine, trop malléable, trop sensible, La Fayette supporte mal la tutelle de ces trois fortes volontés et tout en les aimant, il en est écrasé. La Fayette n'est plus lui : image charmante de France sous les cieux d'Amérique, il n'est plus qu'une image altérée d'Amérique sous le ciel de France.

Cependant, au cours de la période ultérieure (janvier 1785 à 1787) revêtu de l'uniforme de major général de l'armée républicaine des États-Unis, il voyage et se pavane, surveillé du coin de l'œil par les souverains, princes, ministres, états-majors qui le reçoivent avec méfiance en raison des idées subversives qu'il représente plus encore qu'il ne les professe ; avec courtoisie, eu égard à son agrément, sa célébrité et sa naissance. On n'a guère cherché à interpréter ces déplacements entrepris à titre particulier ; mais on peut supposer, si l'on veut bien se reporter à la volumineuse correspondance échangée entre La Fayette et Washington, que le souci de tâter le pouls des opinions d'Europe et d'étudier les possibilités et le développement des relations économiques Europe-Amérique n'y est pas étranger. Revenu en France, il est désigné, non sans hésitations, pour faire partie de l'Assemblée des Notables (1) : les La Fayette militaire et diplomate s'effacent pour laisser la place à l'homme politique.

THÉORIES POLITIQUES DE LA FAYETTE.

C'est ici le moment de nous y arrêter, les années 1787-1789 leur ayant donné l'occasion de s'affirmer officiellement. Néanmoins, nous le répétons, ce petit travail n'étant

(1) L'Assemblée des Notables, institution vraisemblablement créée sous Charles V, se composait des principaux citoyens du pays, choisis, en cas de nécessité, par le roi dans les trois classes : clergé, noblesse et bourgeoisie. Elle n'était réunie qu'en cas de crise ou de péril. Celle de 1787 l'avait été pour conjurer la menace d'une réunion des États Généraux. La Fayette avait été rayé d'une première liste des cent quarante-quatre notables présentée au roi ; son nom avait néanmoins trouvé place dans la liste définitive.

qu'un simple essai d'intention psychologique, nous ne pouvons nous attacher à chacune des participations de La Fayette à la politique intérieure de l'époque et ne les évoquerons rapidement que pour autant qu'elles puissent nous servir dans l'étude des caractéristiques morales plus ou moins heureuses de notre héros.

Ce qui frappe tout d'abord l'observateur penché sur la pensée de La Fayette pour en sonder la substance profonde, c'est comme il serait vain d'en vouloir dégager la synthèse : elle s'éparpille en conceptions et aspirations vagues, hâtives et incomplètes. D'ailleurs, le souffle de la démocratie en marche a tellement dépassé les prévisions de ceux qui la préparaient — ou croyaient la préparer — que nous demeurons surpris de l'insuffisance des derniers hommes politiques de la monarchie déclinante mis en présence des événements, ceux-ci ne leur inspirant d'autre tactique que de se mettre à leur remorque. Sans aucune tendance à l'opportunisme, La Fayette fut de ceux-là qui pensèrent au jour le jour, invariablement trop tard, sans prévoyance et sans logique. Plus riche que d'autres de ses glanures idéologiques recueillies en Amérique et des conseils que lui prodiguait Washington, il eût pu mieux faire ; il ne fit pas davantage. Avant tout, homme de transition, non de compromis, il louvoie obstinément entre deux idées qui lui sont chères : la république et la monarchie constitutionnelle. Fidèle aux deux, il est en somme royaliste-libéral, il leur est également infidèle ; et c'est ainsi qu'étant honnête homme on a pu lui reprocher une politique à double visage. Le choix entre les alternatives évolution ou révolution était encore en balance ; néanmoins, ces deux années s'épuisèrent en colloques irréparablement stériles. A part l'abolissement du monopole du sel, rien ne fut acquis... sinon, en dernier ressort, la convocation des États Généraux. La Fayette en était chaudement partisan.

Il arrive qu'un panégyriste, emporté par son sujet, se donne pour tâche, en dépit du sens de la mesure, de magnifier les périodes moins intéressantes de la vie du personnage dont il retrace la carrière. La chose est souvent incommode, et pour n'y point faillir, il s'empare hardiment de tel ou tel fait insignifiant par lui-même mais qu'une adroite présentation agrémentée de quelque relief. Tel quel, ce procédé est de bonne

facture épique. Chacun y trouve son compte, l'auteur et son récit, le lecteur et son plaisir, le héros et sa gloire. N'était le trouble qu'il apporte à une vision équilibrée d'un ensemble historique, nous y applaudirions volontiers... quitte d'ailleurs à ne pas l'adopter...

C'est pourquoi, à l'encontre de ceux qui s'y sont obstinés, nous nous abstenons de rechercher dans les interventions politiques de La Fayette les marques d'un génie absent. Choisi par la noblesse d'Auvergne (il est élu par 198 voix sur 393) pour la représenter aux États Généraux, La Fayette siège parmi ses pairs ; au nombre de ceux-ci, plusieurs qui professent comme lui, avec la même abnégation, les idées républicaines et humanitaires ; plusieurs qui écoutent avec la même sympathie les représentations du Tiers État. On le loue de s'être joint au premier contingent d'aristocrates qui fut se mêler à ces Messieurs du Tiers réunis, en signe de protestation, dans la salle du Jeu de Paume : ils étaient quarante-sept ; d'avoir déposé le texte d'un projet de la déclaration des droits de l'homme : il ne fut pas seul à le faire (1). Perdu dans la masse, La Fayette n'est ici qu'une unité entre les douze cents (2) de l'énorme assemblée. Déjà Mirabeau, l'abbé Sieyès, Camille Desmoulins, d'autres encore, sortent des rangs. Lui le fera au jour prochain où, cessant de jouer au législateur — sans pour cela renoncer à une politique active si malencontreusement copiée sur celle d'Amérique — il revêtra l'uniforme.

1789. LA GARDE NATIONALE.

Notons au préalable l'âge de la Fayette : il a trente-deux ans, l'âge généralement assigné à un parfait développement physiologique et intellectuel de l'être humain. Si nous consultons la documentation iconographique de l'époque, nous voyons que les traits du visage ne se sont pas virilisés ; ils se sont fatigués et l'on y remarque les premiers indices d'une sorte de lourdeur — à ne pas confondre avec le mûrissement — qui caractérise dorénavant leur image. Le

(1) « La première idée en avait été fournie par La Fayette qui lui-même l'avait empruntée aux Américains » (Thiers).

(2) La noblesse avait trois cents représentants, le clergé trois cents, le Tiers, six cents.

complexe d'illogisme sentimental, d'optimisme hyperbolique, de confiance heureuse qui couronnait si joliment notre jeune héros américain se transforme avec le temps et sur le sol d'une Europe percluse, en crédulité, niaiserie et, par-dessus tout, vanité. Au regard de la cohorte puissante et terrible des hommes politiques, orateurs, tribuns, démagogues, journalistes, pamphlétaires, meneurs et terroristes dont les noms retentissent dans l'histoire de la révolution, La Fayette et sa conception idyllique d'innovations sociales instaurées sans mal et sans douleur n'est décidément qu'un jeune homme vieilli, démodé et de plus un peu sot.

Mais le peuple, très féru de brio militaire et plus lent à se désiller, l'aimait ; et l'aimait encore plus la formation pseudo-militaire chargée du maintien de l'ordre dans la cité. On le vit bien au lendemain du 14 juillet, date de la prise de la Bastille. Anecdote vraie ou fausse ? ... en tout cas très suggestive : « *Vous avez fait la guerre d'Amérique, vous sentez la liberté* » disait-on à Alexandre de Lameth auquel on voulait confier le commandement de cette milice bourgeoise en lieu et place de la Salle qui avait déplu. « *S'il s'agit d'Américains* » aurait-il répondu « *choisissez le plus marquant : La Fayette* ». Et, ceci relève de l'histoire, Moreau de Saint-Méry ayant montré du geste le buste de La Fayette, présent de l'Amérique à la ville de Paris, un cri d'allégresse générale sortit de toutes les poitrines pour le désigner à ce commandement. Quelque temps après, ses troupes prirent le nom de garde nationale et lui-même eut le titre de commandant général de la garde nationale.

De ce moment, son autorité devint si grande que Mirabeau même, temporairement trompé sur sa valeur, en prit ombrage. Théoriquement opposé aux violences populaires au même titre qu'à celles de la réaction, il était le chef rêvé de ces troupes affectées au service de la pacification. Celles-ci l'adoraient. Partout où il se montrait, les cris de *Vive La Fayette* montaient vers lui sur un mode unanime. Compte tenu de son ascendant, il pouvait tout. Sa vanité en était satisfaite. Il s'en contenta. Car il n'avait en partage ni la passion, ni le génie, ni l'orgueil qui eussent pu lui inspirer le désir de jouer le grand jeu de la domination. Maître du cœur de la foule, il ne le fut pas

de ses impulsions. Enivré d'acclamations, il laissa passer l'heure où la destinée lui offrait tous les atouts de la réussite et même de l'empire. Et l'on comprend presque la boutade rageuse, peut-être exagérée, de Napoléon qui, jugeant d'une part ses chances, d'autre part comme il les avait négligées, s'écriait en parlant de lui : « *C'est un niais, un niais sans talents ni civils ni militaires. Esprit borné, caractère dissimulé, dominé par des idées vagues, mal digérées et mal conçues...* ». L'empereur supputait, sans doute, le « bel ouvrage » qu'il eut accompli s'il eut été Gilbert de La Fayette !...

Il se contenta donc d'être honnête homme ; de se laisser acclamer ; à l'occasion, de prendre quelque belle attitude avantageuse. Ballotté par le flux et le reflux des événements qui le heurtent, l'entraînent, le portent, le poussent et le repoussent, il deviendra bientôt le jouet empanaché des houles populaires. On le jugea dès lors de petite importance et d'ambition si chétive que, malgré la sinistre journée du Champs de Mars qu'on lui a tant reprochée, malgré la fuite de la famille royale dont on eut pu le rendre responsable, il se maintint deux ans au poste qu'on lui avait confié. Ce n'est que le 30 septembre 1791 qu'il dut résilier ses fonctions tandis que s'opéraient — le roi ayant accepté la constitution — la dissolution de l'Assemblée constituante et l'avènement de l'Assemblée législative. Il regagna sa terre d'Auvergne (1). Il était temps ; les Parisiens, excédés de sa vaniteuse personne, avaient cessé de l'applaudir. Moins blasés, les Auvergnats l'accueillent avec honneur. Cependant, il serait injuste de ne pas ajouter, avant d'en finir avec cette tranche de vie, qu'en cours d'exécution de son mandat il ne ménagea ni ses veilles ni ses peines ; qu'il eut parfois le courage et la générosité d'arracher des victimes aux mains de leurs bourreaux ; qu'il s'efforça de respecter la légalité et qu'il

(1) « *Je mets autant de plaisir et, peut-être d'amour-propre au repos absolu que j'en ai mis depuis quinze ans à l'action qui, toujours dirigée dans le même but et couronnée par le succès, ne me laisse de rôle que celui de laboureur* ». Cette profession de foi est à comparer avec celle de Washington citée plus haut : « *un simple citoyen sur le bord du Potomac...* » Mais l'écrire à la veille des pires catastrophes qui doivent s'abattre sur la France et que le monde attend dans la terreur, on croit rêver...

demeura humain au milieu des pires déchaînements, des foules inhumaines. Pour être ce qu'il croyait être, il ne lui manquait qu'une chose, mais rien n'y pouvait suppléer : la flamme du génie qui s'était éteinte.

L'ARMÉE.

« *L'armée n'a rien à voir dans les mouvements, les commotions qui se produisent à l'intérieur du corps social; elle n'en est que le bras chargé de le protéger contre le choc de tout ce qui pourrait lui nuire* » (1).

Ceci constitue la théorie. Pratiquement, depuis 1790, l'armée française, partiellement dégarinée de ses cadres par l'émigration — plus tard on accusera le chiffre de dix-neuf cents officiers portés déserteurs — et travaillée en sourdine par l'esprit révolutionnaire offrait, par place, le spectacle du gâchis : officiers conspués, mutineries, pillage des magasins, des caisses militaires (2)... Pourtant, dans l'ensemble, le marquis de Bouillé, royaliste fervent dont nous avons déjà cité le nom, était arrivé, grâce à des mesures adéquates et à des interventions énergiques — d'aucuns disent impitoyables — à y maintenir ou à y rétablir une certaine discipline pour le moins surprenante en ces temps troublés. Après qu'il eût franchi les frontières (1791) pour éviter le pire — il était impliqué dans la tentative d'évasion de la famille royale — il laissait donc à la France des troupes non pas soumises mais non plus rebelles. Si bien que lorsque le ministre de la guerre Narbonne-Lara vint affirmer (décembre 1791) que la Patrie désignait pour chefs de ces légions Rochambeau, Luckner et La Fayette, on n'eut plus qu'à s'incliner et ces Messieurs n'eurent plus qu'à rejoindre leur poste : l'armée les attendait. Les projets de guerre alors envisagés, étaient consentis à une grande majorité. Hors le roi qui la haïssait, et pour cause, Robespierre qui y voyait une menace de dictature militaire concurrente de la sienne et quelques mécontents, tous en acceptaient l'augure avec satisfaction ; on la souhaitait, car elle apparaissait comme le meilleur dérivatif à l'état d'anarchie régnant ; et l'on croyait communément que le souci d'un danger collectif ne pourrait que resserrer les liens de la nation divisée. Rochambeau reçut le commandement de l'armée dite du Nord ; le vieux Luckner celui de l'armée d'Alsace ;

La Fayette celui de l'armée du Centre qui s'appuyait sur Metz.

On peut se demander si la nomination de ce dernier à un poste éloigné de Paris ne constitue pas une mesure d'ostracisme dirigée à l'encontre de ses intrusions politiques de plus en plus brouillonnes et inconsidérées. Si l'on s'en réfère aux *Mémoires*, rien ne se passe dans la ville ou l'Assemblée qu'il n'y soit plus ou moins mêlé... et qu'il n'y tienne le plus beau rôle... Les marques d'irritation, de désaffection et de suspicion se multiplient à son égard ; déjà, les plus vigoureuses personnalités du temps ont dénoncé sa vraie nature : La Fayette, cet homme « ... qui ne séduit que parce qu'on ne se donne pas la peine de l'approfondir... » a dit de lui Mirabeau. Au lendemain de Varennes, Danton l'attaque furieusement : « *Ou vous êtes stupide, ou vous avez livré notre patrie. Je veux croire qu'on ne peut vous reprocher que des erreurs. Voulez-vous être véritablement grand ?... Re devenez citoyen* », c'est-à-dire, videz les lieux... rentrez dans l'ombre ! ... A l'Assemblée, on a murmuré sur son passage : « *Point d'uniforme ici !*... Même, comme nous le disions plus haut, l'enthousiasme populaire fléchit et ne lui accorde plus que parcimonieusement les triomphes du pavois. Il accuse le coup ; et son départ précipité pour l'Auvergne pourrait n'être qu'une dérobade devant le martyr de la disgrâce. L'échec de sa candidature aux fonctions de maire de Paris, l'accession de Rochambeau et de Luckner au maréchalat sans qu'il y ait été proposé lui-même, sont bien aussi symptomatiques de ce premier renversement de la fortune.

On peut objecter, au sujet de cette dernière circonstance, que les questions d'âge et d'états de service ne sont pas étrangères à cette exclusion. Peut-être ; néanmoins, une mesure d'exception qui favorisait Rochambeau et Luckner — le chiffre légal des maréchaux étant atteint on transgressa lestement les lois de la coutume — aurait très bien pu

(1) Patrice LARROQUE, *De la guerre et des armées permanentes* (1856).

(2) La révolte de l'armée à Metz, puis à Nancy, menaçait de s'étendre. Bouillé reçut l'ordre de mater les rebelles : il le fit avec la dernière énergie ; le sang coula : cinq cents morts, ensuite de quoi, trente-deux pendus et quarante et un condamnés aux galères.

s'étendre, ou sous une autre forme, à la personne de La Fayette.

Aveuglement ou modestie inattendue ?... nous optons plutôt pour le premier. En tout cas, c'est sans aigreur ni mélancolie qu'il part aux armées et s'emploie avec diligence à y rétablir la discipline. Une fois de plus se révèlent ses incontestables qualités. Ses harangues — il n'en fut jamais avare — sont écoutées ; l'empire de sa gentillesse chevaleresque opère une sorte de miracle : un souffle joyeux d'exaltation secoue les officiers et les soldats naguères entêtés de sournoise révolte. Le contentement, la confiance renaissent et l'on peut dire qu'*« il était ainsi parvenu à établir dans son armée un ordre meilleur que celui qui régnait dans toutes les autres »* (Thiers).

Que n'eut-il l'objectivité de se juger impartialement lui-même, de discriminer franchement ses dons réels de ceux qu'il s'imaginait posséder et de réduire ses ambitions à l'échelle de ses seules mais exceptionnelles aptitudes militaires ! ...

ÉTAT DE GUERRE.

Le 20 avril 1792, Louis XVI se rendit à l'Assemblée escorté de ses ministres. Dumouriez, alors ministre des Affaires Étrangères, y fit un exposé des négociations poursuivies entre la France et l'Autriche et conclut en requérant l'état de guerre. Ces conclusions, dit le roi d'une voix étouffée par l'émotion, *« je les ai adoptées moi-même. Elles sont conformes au vœu que m'a manifesté plusieurs fois l'Assemblée nationale et aux sentiments que m'ont témoignés un grand nombre de citoyens des différentes parties du royaume ; tous préfèrent la guerre à voir plus longtemps la dignité du peuple outragée et la sûreté nationale menacée. — Je viens aujourd'hui, aux termes de la constitution, proposer à l'Assemblée nationale la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême »*. On cria *Vive le roi*, et la guerre fut résolue à une très forte majorité.

Dumouriez avait déjà conçu un plan d'invasion de la Belgique à exécuter aussitôt : dix mille hommes de l'armée de Rochambeau mise en avant pour donner le change à l'ennemi, devaient se diriger vers Mons, un second contingent vers Tournay, cependant que La Fayette, à marches forcées, devait atteindre Namur puis, selon les circonstances, Liège ou Bruxelles, avec toute son armée.

On comptait sur son autorité, son expérience et sa renommée pour mener rondement ces manœuvres auxquelles se seraient associées, croyait-on, d'immédiates réactions de sympathie de la part des populations lassées du joug autrichien. La défaite rapide et sans gloire des régiments de Rochambeau ne permit même pas l'entrée en lice de La Fayette. Si nous rappelons plus longuement cet épisode, c'est qu'il intéresse la Belgique. Il eut cependant d'énormes répercussions : quand la nouvelle en parvint, une vague d'agitation submergea Paris. Ce fut un beau tapage : tous les partis s'empoignèrent et se rejetèrent la responsabilité de ce cuisant échec. Les jacobins et les exaltés criaient à la trahison, Dumouriez suspectait les feuillants, les feuillants soutenaient que Dumouriez avait voulu démonétiser Rochambeau et La Fayette, le premier se bornant à démissionner, le second à se plaindre.

Cet état d'effervescence ne devait plus s'apaiser : les choses s'envenimaient de plus en plus et en quelques semaines la situation devint intolérable : les éclats succédaient aux éclats, les menaces aux menaces, les injectives aux injectives. On eut dit une explosion d'aliénation collective. Encore maîtres d'eux-mêmes, les constitutionnels tentèrent un dernier effort pour se redresser, moins par ambition que dans l'espoir de secourir la royauté. Ils se tournèrent vers La Fayette cantonné à Maubeuge pour rédiger avec lui la fameuse lettre du 16 juin qui devait, à leur sens, éclairer l'Assemblée sur les dangers d'une suprématie jacobine. Il la signa au péril de ses jours ; on la lut : la droite y applaudit, la gauche n'en tira qu'une nouvelle raison de haine ; elle ne servit de rien, sinon à attiser les fureurs partisans et demeure tristement célèbre dans les fastes du courage et de la maladresse. Thiers en décrit bien les répercussions : *« ... si les chefs de la Gironde, plus éclairés que le peuple, ne croyaient pas La Fayette capable de trahir son pays parce qu'il avait attaqué les jacobins, la masse le croyait cependant à force de l'entendre répéter dans les clubs, les journaux et les lieux publics. Ainsi, aux alarmes que la cour avait inspirées au parti populaire, se joignirent celles que La Fayette provoqua par ses propres démarches. Alors, ce parti désespéra tout à fait et résolut de frapper la cour avant qu'elle put mettre à exécution les complots dont on l'accusait »*. Et il déclencha l'émeute du 20 juin,

Hâtivement mais minutieusement préparée, ce ne fut pas un mouvement populaire spontané, mais une manifestation d'anarchie organisée dont les seules cruautés furent abandonnées à l'imagination sanguinaire des hordes de la rue. Au son du *Çà ira*, « ... cette Marseillaise des assassins... » comme dit Lamartine, un cortège immense et vociférant déferle, encadrant des emblèmes de meurtre : guillotines, potences où se balance l'effigie de la reine, cœur de veau, saignant au bout d'une pique avec l'horrible mention : *Cœur d'aristocrate*. Tout ce qu'une foule humaine, ou plutôt inhumaine, peut inventer de plus atroce le fut en quelques heures. La salle de l'Assemblée est envahie ; après elle, le palais des Tuileries dont les grilles sont défoncées. L'odieux défilé dura des heures. Certains gestes héroïques d'amour, de dévouement ou de fidélité viennent seuls nous sauver de la honte, de la nausée d'appartenir à cette race de bandits. Le roi fut admirable ; et quelque opinion que l'on professe, on ne peut que s'agenouiller en pleurant de pitié au souvenir de son martyr. Ajoutons, pour soulager l'histoire de ce crime de lèse-civilisation qu'une adresse au souverain, rédigée pour protester contre ce coup brutal, recueillit aussitôt plus de vingt mille signatures : vingt mille héros obscurs qui n'hésitèrent pas à risquer leur peau pour se rallier à une profession de loyalisme. *Aura popularis...* : le 25 juin, le roi est acclamé ! ...

Apprenant ce qui s'était passé à Paris, le réflexe de La Fayette fut foudroyant. On lui a souvent reproché ses *coups de tête* auxquels on accole l'épithète de *négatifs* ; d'autre part, nous avons toujours et volontiers reconnu ses qualités de distinction et de naturelle générosité. Il eût, en conséquence, un tel sursaut d'indignation et de mépris qu'il perpétra le plus beau coup de tête, positif celui-là, dont un général puisse se rendre coupable : il quitta son armée, pour voler au secours de la royauté. « *Qu'il n'aille pas à Paris* », gémissait le vieux maréchal Luckner épouvanté, « *les sans-culottes lui couperont le cou* ». La Fayette n'en a cure. Une fois de plus l'emportent les rêves puerils de son idéologie : il ira... , il parlera..., les foules l'écouteront... , et le tout se terminera en une embrassade générale. Bride abattue, le voilà qui chevauche vers la capitale. Reconnaissons-le : cette impétuosité

frémissante et insensée ne manque ni de grandeur... ni surtout de jeunesse...

Le 28 juin, vers 13 heures 30, au débotté, La Fayette se présente à l'Assemblée. Acclamations de la droite ; silence ombrageux de la gauche. « *Messieurs*, dit-il, *je dois d'abord vous assurer que d'après les dispositions concertées entre le maréchal Luckner et moi, ma présence ici ne compromet nullement ni le succès de nos armes ni la sûreté de l'armée que j'ai l'honneur de commander* ». Prélude adroit aux grands éclats oratoires, aux clameurs violentes et passionnées que nous attendons d'un La Fayette blessé à mort dans ses utopies et qui seuls eussent pu s'imposer à un auditoire gorgé de fièvre, de tourment, de haine et de terreur. Hélas !... froidement, méthodiquement, il expose ses griefs propres, ceux de son armée, ses observations, ses suggestions. Pas un mot qui soit au diapason des circonstances et qui retentisse au point de nous briser le cœur. Ce n'est qu'un morne et sage exposé dont la monotonie se déroule comme un exercice de dialectique. Poliment, la droite applaudit. Par la voix de Guadet, la gauche, un instant interdite, répond à l'orateur ; et la séance se poursuit de part et d'autre sur un ton de modération équivoque plus tragique que les pires emportements. La Fayette est vaincu ! ...

Cependant, entouré d'un groupe assez nombreux d'amis, de partisans, de soldats de la garde nationale, il se rend aux Tuileries. L'accueil est de glace. Il en sort aussitôt. La foule seule, qui n'a pas encore reconnu sa disgrâce, se presse sur son passage : les cris de *Vive La Fayette* résonnent autour de lui : c'est la dernière fois. Tout d'abord effrayés d'une audace qui menace leur crédit, les jacobins se ressaisissent ; l'état d'alerte ne fut qu'un intermède ; et de ce magnifique élan inspiré par le désespoir, rien ne demeure sinon la certitude de son inanité.

Rejeté par la révolution, rejeté par la monarchie — il le sera bientôt par l'armée — il regagne son poste aux frontières. Mais inlassablement, presque niaisement devrions-nous dire en empruntant le vocable de Napoléon, il échafaude de nouveaux projets de fuite à soumettre au roi qui refuse de s'y rallier. Ce sont les dernières convulsions d'une personnalité qui se survit. La Fayette sauvera sa tête ; pour sa gloire, il eut peut-être mieux valu qu'il la perdît.

Et se précipitent les étapes de sa disgrâce activées par les menaces d'invasion des armées prussiennes. 6 juillet : Luckner et La Fayette adressent au ministre de la guerre un mémoire proposant au roi d'entamer des négociations de paix. 14 juillet : les fêtes anniversaires de la prise de la Bastille se déroulent sans lui ; on l'ignore. 17 juillet : sénilité ? ... état d'ivresse ?... Luckner lui-même accuse son jeune collègue de vouloir marcher sur Paris avec ses troupes. 22 juillet : La Fayette est accusé de désertion et violation de la Constitution. 1^{er} août : « Vraiment, je crois que si M. de La Fayette arrivait en ce moment à Paris sans son armée, il serait écharpé » (Gouverneur Morris à Jefferson). 8 août : à l'Assemblée, on réclame contre lui un décret d'accusation ; la proposition est rejetée à une forte majorité (406 voix contre 124). 10 août : Louis XVI est provisoirement suspendu de ses fonctions royales. Le buste de La Fayette est brisé. La foule hue le traître La Fayette, ce scélérat de La Fayette. 12 août : on réclame à nouveau sa condamnation. 13 août : d'une part, La Fayette se prépare à une résistance ouverte opposée au pouvoir conquis par la violence ; d'autre part, l'Assemblée envoie à Sedan trois députés chargés de contrôler l'état d'esprit des troupes : La Fayette les fait arrêter par les autorités civiles de la ville. 17 août : le Conseil exécutif le somme de remettre son commandement à Dumouriez. Il refuse. 19 août : l'Assemblée déclare La Fayette traître à la patrie et lance contre lui un décret d'accusation.

Sa vie est en jeu ; il hésite à la soustraire à la haine de ses ennemis ; il songe encore, et c'est une insigne folie, à un retour offensif et solitaire à Paris.

Enfin, destitué, accusé, condamné, traqué, abandonné de tous hormis de quelques officiers-amis dénommés « les Américains » — ils sont vingt et un —, La Fayette bat en retraite et gagne les forêts d'Ardenne en Belgique (1) après avoir retranché habilement ses troupes derrière la Chiens.

De Bouillon, première étape de son exil volontaire mais prudent, première étape aussi vers l'Amérique et la liberté, La Fayette a adressé ses adieux à la France : « Pénétré de douleur de ne plus en ce moment être utile à la patrie, je ne me consolerai qu'en faisant des vœux pour que la cause sacrée de la

liberté et de l'égalité, profanée, si elle pouvait l'être, par les crimes d'une faction, ne soit pas, du moins, pour longtemps asservie, et en renouvelant le serment, dans les mains d'une commune vraiment patriote, d'être fidèle aux principes qui ont animé ma vie entière » (2).

Dans une lettre à sa femme, il expose ses intentions : « Je vais me rendre en Angleterre où je désire que toute ma famille vienne me rejoindre. Etablissons-nous en Amérique : nous y trouverons la liberté qui n'existe plus en France ». Sa défection n'est pas une désertion et n'entache en rien son honneur. Aucune souillure n'est attachée à sa vie écrira de lui Chateaubriand (3) qui ne lui montrait par ailleurs aucune indulgence.

L'ARRESTATION.

Puissante, paisible, parfumée, la forêt se referme sur la petite troupe cavalière. Tant de douceur, tant d'harmonie au seuil même de ces abîmes de haine ! ... Sous les uniformes boutonnés haut, ornés de la cocarde tricolore, les poitrines se dilatent. Un oiseau gazouille, une perle d'eau scintille, un pic martèle du tambourin. On serait tenté de murmurer à l'instar de Verlaine : « Le ciel est par-dessus les bois, si bleu, si calme... les arbres orgueilleux et droits bercent leurs palmes... ». Et ces hommes sortis de l'enfer s'émerveillent tout simplement de tourner le dos à la peur, à la trahison et à la politique.

En Autriche, surtout depuis la déclaration de guerre de la France, on s'alarmait en haut-lieu de l'ampleur des mouvements d'émigration et de désertion qui déversaient dans les Pays-Bas non seulement les aristocrates français fugitifs flanqués de leurs familiers et de tout leur domestique, mais aussi quantité de militaires mal payés, dégoûtés ou seulement vexés qui se désintéressaient de leur devoir patriotique. Cette

(1) Son projet de « désertion » comme disent certains, — il serait plus juste d'employer le mot de « renonciation » — daterait du mois de juin. (Cf. *Les émigrés français dans le Namurois* de Ferdinand COURTOY).

(2) Les adieux à la France sont adressés aux édules de Sedan.

(3) CHATEAUBRIAND, *Scènes et Portraits historiques*.

affluence étrangère n'était pas sans inconvénients : enchérissement du coût de la vie ; vexations multiples ; menus troubles locaux dûs à l'énervement, à la pétulance, aux exigences, menées et ingérences de tout ce monde hétéroclite, vaniteux et oisif, souvent dénué de ressources ; mécontentement des populations paisibles et travailleuses qu'excédaient la jactance et les revendications des envahisseurs. De plus, profitant d'un relâchement forcé des sévérités frontalières, parmi ces réfugiés encombrants mais peu suspects de républicanisme, se glissaient des éléments équivoques dont la présence suscitait l'inquiétude. En conséquence, il était recommandé aux procureurs généraux près les conseils de justice des différentes provinces de surveiller de près les activités des émigrés et de leurs gens et même l'orthodoxie de leurs opinions politiques. Régnait donc, en territoire autrichien, un esprit de suspicion explicable mais peut-être exagéré et maladroit dont les honnêtes gens eurent parfois à souffrir. Plus particulièrement dans nos provinces du sud, des patrouilleurs battaient forêts et campagnes chargés de la police des routes et de la chasse aux intrus.

La Fayette et sa troupe approchent de Rochefort, petite ville de la principauté de Liège. Le soir tombe. Bureau de Puzy, envoyé en éclaireur, rencontre un de ces détachements, cinq hommes et un officier. On l'arrête, on s'explique : il a des compagnons, Français comme lui ; ils gagnent la Hollande, pays neutre, et demandent de passer. On les amène tous à Rochefort. Le commandant d'Harnoncourt les accueille avec courtoisie et les convie à se joindre à l'armée du duc de Bourbon qui campe à quelque distance. Ils se redressent : sur la tunique militaire brille, comme un bouquet, bleu, blanc, rouge, la cocarde révolutionnaire. Non, ils sont bons patriotes et n'iront pas grossir les rangs d'une armée dressée contre la France — (et nous les en félicitons). Dans ces conditions, d'Harnoncourt se récuse ; ils devront s'en référer à ses supérieurs hiérarchiques. Dès lors, considérés de bonne prise, ils sont acheminés vers Namur. Le marquis de Chasteleer, commandant de la ville, s'entretient longuement avec La Fayette. D'après une déclaration signée par lui et quelques-uns de ses compagnons, celui-ci défend une thèse assez peu convaincante : ils ont renoncé à leur emploi

dans les armées françaises, ils ne sont, en conséquence, que de *paisibles particuliers* qui réclament le libre passage jusqu'en Hollande où ils se rendent. Narquoise, la petite cocarde, bleu, blanc, rouge, est toujours là, irradiant des effluves de liberté ! ... Non, ce n'est pas à Namur qu'on statuera de leur destin : on les transfère à Nivelles. « *Monsieur de La Fayette et les officiers qui sont avec lui ne peuvent être considérés comme des particuliers paisibles et rien n'assure qu'ils n'allaient gagner les derrières de nos armées pour y créer un parti contre elles* » porte le rapport du comte de la Marck. Vienne parle en dernier ressort : La Fayette et trois de ses compagnons seront transférés à Luxembourg, 30 août, Namur ; 2 septembre, Arlon ; 4 septembre, Luxembourg. « *L'existence de La Fayette est incompatible avec la sûreté des gouvernements de l'Europe* » déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux. Une dernière chance lui reste de garder la liberté : « *Je suis citoyen américain, officier américain* » écrit-il à Short, ministre des États-Unis en Hollande. A quoi Short répond indirectement dans une lettre à Gouverneur Morris en songeant, peut-être, bleu, blanc, rouge, à l'effrontée petite cocarde : le général a été pris comme Français, non comme Américain. Toute intervention est en conséquence inutile. Le sort en est jeté : ils seront absorbés par les forteresses de Prusse et leur détention se prolongera jusqu'en septembre 1797.

* * *

On a beaucoup ergoté au sujet de ces derniers épisodes... surtout en Belgique au moment de l'érection du petit monument La Fayette à Rochefort : les passions idéologiques et politiques les plus vives s'en sont mêlées. La Fayette est-il un martyr ? ... et son arrestation a-t-elle figure d'iniquité ? ... Considérant les choses avec objectivité, nous répondons : non. Plus particulièrement en temps de guerre, l'introduction inconsidérée d'éléments subversifs, même — et surtout — héroïques, dans un pays soucieux de l'ordre établi serait d'insigne maladresse. Tout au plus peut-on regretter les rigueurs des prisons allemandes. Mais avant d'abandonner notre héros à sa triste détention nous nous posons la question : la seconde ligne de l'inscription de Rochefort a-t-elle été suffisamment étudiée avant que d'être gravée

dans la pierre pour les générations à venir ? ... et ne constitue-t-elle pas, en même temps qu'une légère entorse à la vérité historique un appoint aux beaux mensonges de la légende ...

CONCLUSIONS.

« *Au jugement de la vie d'autrui, je regarde toujours comment s'en est porté le bout* ». C'est ainsi que le sage Montaigne termine le chapitre de ses *Essais* intitulé : « *Qu'il ne faut juger de nostre heur qu'après la mort* ». Il est donc prématuré de porter un jugement sur La Fayette à l'instant où nous le quittons cependant que plus de quarante années de vie lui sont encore accordées. Les brèves conclusions que nous nous proposons d'établir ne s'appliqueront donc qu'au travail que nous présentons ici. Elles seront, en quelque sorte, une auto-appréciation dont la franchise obtiendra peut-être l'indulgence en place des critiques qu'il pourrait soulever. Ce n'est pas une biographie : bien des faits que d'aucuns pourraient y rechercher n'y sont point consignés. Ce n'est pas un récit déformé : pour romanesque qu'il soit, il repose tout entier sur

une documentation bibliographique dont on peut retrouver les sources dans l'ouvrage dernier-né sur La Fayette de MM. de la Fuye et Babeau plusieurs fois cité. Comme nous l'avons dit en commençant, c'est par-dessus tout une étude psychologique ; elle s'arrête plus longuement à l'état d'esprit d'une époque, à l'élaboration prénatale d'une individualité avant que de s'attacher aux comportements de l'individu lui-même parce que nous les avons estimés plus considérables. De ce déséquilibre apparent, nous nous excusons... sans néanmoins le regretter puisqu'il nous a permis de mieux camper notre personnage. Avions-nous d'autre ambition ? ... Peut-être celle de glisser Rochefort dans le cycle des chroniques universelles et de prouver ainsi qu'il n'est pas de circonstance, même minime, qui ne trouve sa place dans l'histoire du monde.

N. B. Le portrait du général La Fayette, œuvre de Court, est au palais de Versailles. Notre cliché est extrait de l'ouvrage : *Footprints of famous Americans in Paris* de J. J. CONWAY M. A., celui-ci nous ayant été aimablement communiqué par le Musée Royal de l'Armée.

L'ALTÉRATION DU FACIÈS SPONTANÉ

par S. JACQUEMART

La vie sauvage a presque entièrement disparu dans notre pays ; seuls quelques vestiges en demeurent. Ce sont des îlots peu exploitables tels que marais et escarpements rocheux.

Mais, bien que la nature primitive y ait été profondément altérée par l'action de l'homme — rappelons ici la très forte densité de population de la Belgique — relativement peu d'espèces végétales ou animales y ont été complètement détruites. Par contre, le complexe animaux-végétaux-milieu est disloqué, démembré ; la civilisation en a refoulé les éléments disjoints sur les parcelles encore épargnées.

On peut retenir deux étapes de dégradation de la nature spontanée :

1^o Destruction de l'habitat entraînant une rupture d'équilibre entre les différentes synusies ou associations animales et végé-

tales (groupes dépendant d'un même facteur écologique). Quelques-uns de ces groupes se maintiennent un certain temps dans les endroits où les conditions stationnelles restent intactes. Mais surviennent de nouvelles fragmentations des communautés biotiques suivies, finalement, d'une dispersion des espèces.

2^o Disparition des espèces qui ont trouvé des refuges après la dispersion initiale.

Ces deux formes de dégradations résultant de l'emprise humaine sont généralement combinées. Elles peuvent se manifester aussi de façon moins spectaculaire, par de lentes modifications apportées aux qualités particulières du milieu sans qu'il y ait eu, à proprement parler, suppression brusque et radicale de l'état primitif.

Dans le premier cas : la forêt primitive est complètement détruite. Il y a disparition

des divers groupements végétaux forestiers qui correspondaient aux conditions particulières du sol et du climat. Cette destruction est due en ordre principal :

- a) à l'installation de centres habités ;
- b) au développement des cultures et des élevages ;
- c) aux industries minières ;
- d) aux guerres, cataclysmes, aux nécessités économiques, etc...

La période de démembrement s'étend souvent au cours de plusieurs siècles et est tributaire de nombreux facteurs. Il intéresse l'histoire, surtout lorsqu'il s'agit des grands domaines forestiers dont les vicissitudes sont relatées dans les archives locales.

La disparition de la sylvie a pour conséquences inévitables celle des associations comme aussi la raréfaction de nombre d'espèces animales : cerf, chevreuil, sanglier, loup, chat sauvage cherchent ailleurs des retraites favorables ; les oiseaux disparaissent comme aussi une foule d'invertébrés. De leur côté, les espèces végétales sont presque toutes touchées : certaines trouvent encore à se réfugier dans les haies et les bosquets. Malheureusement, ces ultimes réserves disparaissent à leur tour avec le remplacement des haies par des clôtures artificielles et l'abattage inconsidéré des derniers boqueteaux.

L'exploitation organisée de la sylvie est évidemment moins néfaste surtout de nos jours où, échappant aux lois du bon plaisir qui sévissaient jadis, elle est heureusement et étroitement surveillée par l'Administration des Eaux et Forêts. Néanmoins, le maintien du faciès original devient précaire : les nécessités économiques l'emportent sur les exigences de la nature qui, en dernier ressort, abdiquent devant les premières. Relevons cependant et plus particulièrement le danger des plantations de résineux, de grande importance au point de vue marchand mais dont la multiplication menace si grièvement la survie des associations primitives comme aussi la faune de nos rivières.

Heureusement, les escarpements rocheux sont là, inviolables grâce à leur situation malaisée. Leur intérêt ne réside pas uniquement dans leur flore dite saxicole mais aussi dans leurs peuplements sylvatiques. Ceux-ci se maintiennent sur les flancs des collines, à leur base, dans les défilés, failles et endroits qui, n'offrant que des surfaces réduites et des reliefs tourmentés, n'ont pas été englobés

dans la masse des sites déclarés utilisables au point de vue économique. *Ardenne et Gaume* a compris la valeur de ces lieux qui constituent la majorité de ses possessions.

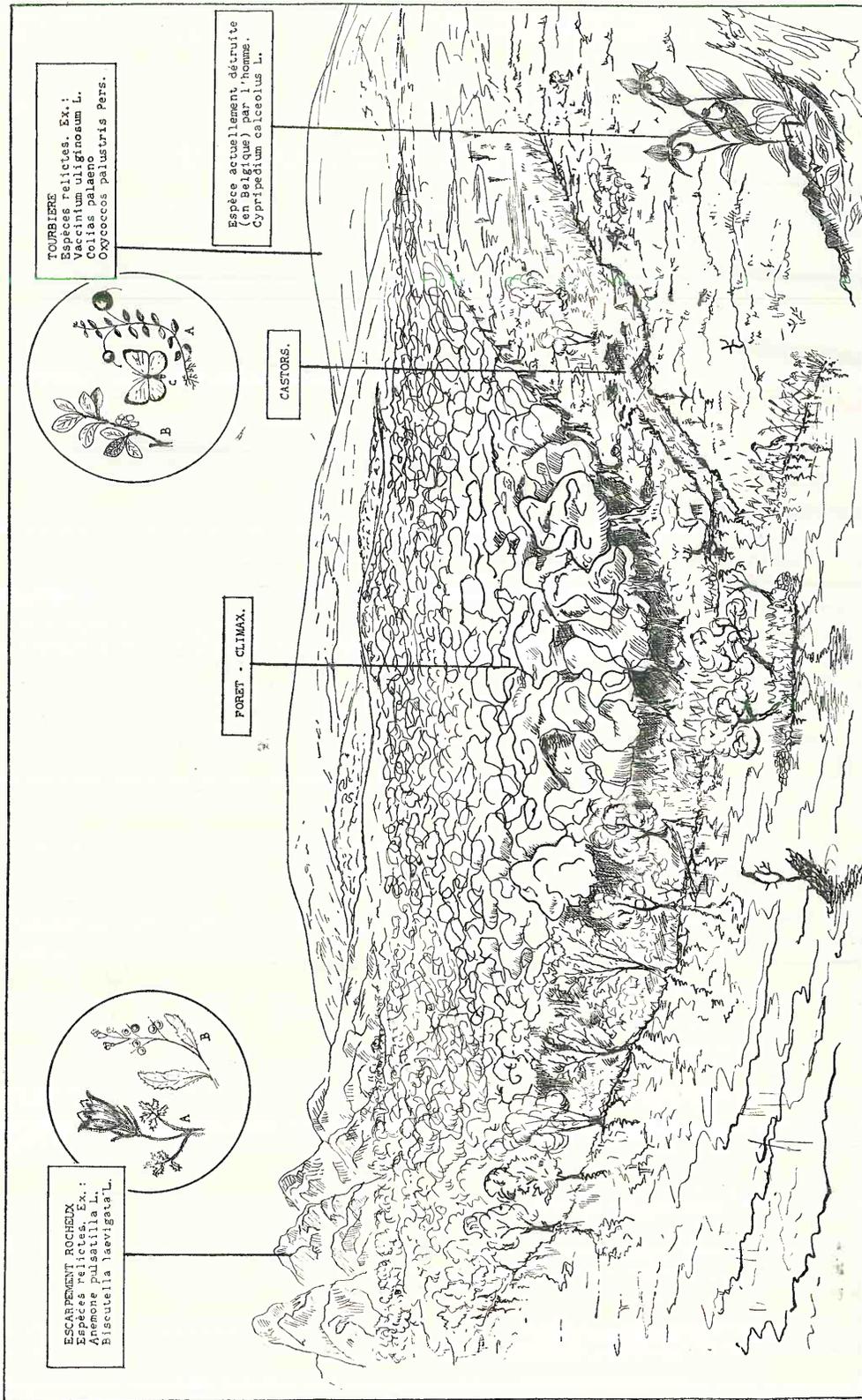
* * *

Si nous passons à présent aux domaines des eaux : fleuves, rivières, ruisseaux, sources, étangs et mares, nous constatons que l'action humaine les a également marqués. Les nécessités de la batellerie ont exigé la canalisation des cours d'eau ; la multiplication des centres urbains et industriels les ont pollués. Cependant dans l'ensemble la situation n'est pas trop alarmante et nombre de rivières encore intactes sillonnent nos Ardennes. Entendons-nous : intactes en elles-mêmes, mais non toujours sur leurs rives, ces habitats charmants de tout un monde : poules d'eau, cincles, martins-pêcheurs et multitude d'insectes... Pourquoi renouvelle-t-on régulièrement l'opération qui consiste à couper saules et aulnes le long des cours d'eau non navigables ?... et à écarter de la sorte tout le menu peuple des animaux riverains ?... Cependant, la conservation de ces arbustes, tout en contribuant à l'esthétique des paysages, assurerait la fixation des berges en même temps que des refuges de multiplication pour les insectes, ceux-ci constituant un magnifique appoint alimentaire pour la faune piscicole.

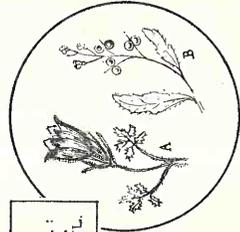
Le domaine aquatique des eaux stagnantes mérite aussi qu'on s'occupe de lui ; car la disparition lente mais générale des petites pièces d'eau amène une régression regrettable de la faune si intéressante des batraciens : tritons, alytes, bombinators, crapauds, grenouilles. Ces dernières sont, il est vrai, protégées par la loi, mais cette protection ne pourrait avoir sa pleine efficacité que si, en même temps, étaient sauvegardés ses lieux de reproduction, c'est-à-dire les eaux stagnantes dont nous parlons ici.

Ces considérations générales qui pourraient d'ailleurs s'étendre encore à bien des domaines, réclament des conclusions. Quelles sont-elles ?... et ce court et incomplet exposé où s'étale une part des dommages sérieux qu'entraînent la destruction en progression rapide de tant de biotopes dont la conservation doit s'imposer serait-il utile s'il se contentait de dénoncer un mal sans en rechercher les remèdes ?...

La nécessité de la protection est un fait



ESCARPEMENT ROCHEUX.
Espèces relictas. Ex.:
Anemone pulsatilla L.
Biscutella laevigata L.



FORÊT - CLIMAX.

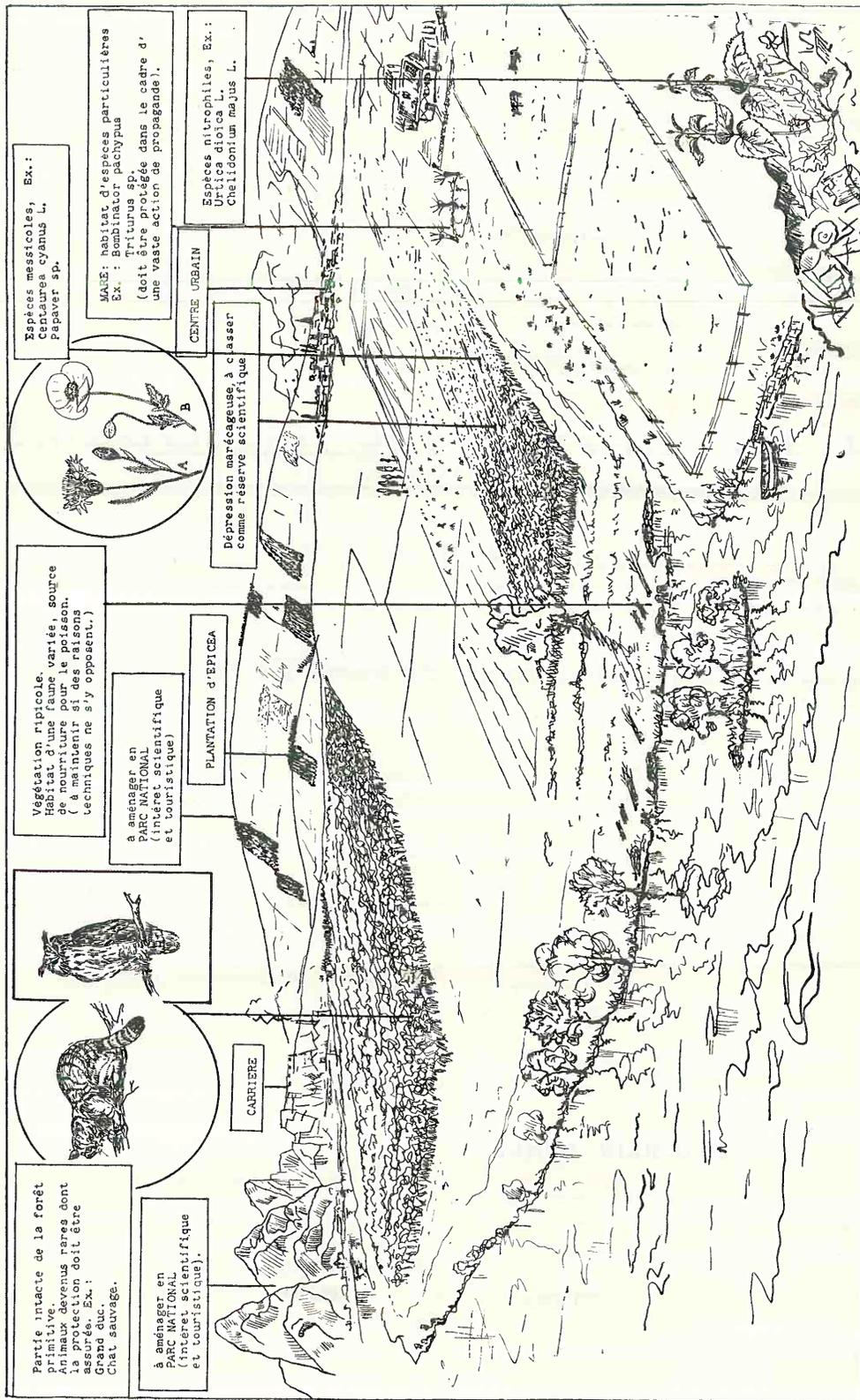
Espèce actuellement détruite
(en Belgique) par l'homme.
Cypripedium calceolus L.

CASTORS.

TOURBIÈRE
Espèces relictas. Ex.:
Vaccinium uliginosum L.
Coixis palaeo
Oxycoccus palustris Pers.



Avant l'action de l'homme.



Dessins schématiques montrant l'altération du faciès primitif par l'espèce humaine et la politique de protection à adopter. Après l'action de l'homme.

acquis. Des spécialistes s'occupent activement d'en déterminer les méthodes de réalisation. Il reste donc, dans la campagne que nous poursuivons, que nous alertions, non seulement les pouvoirs publics, mais aussi les communes et les particuliers qui pourraient si efficacement collaborer à ce mouvement. C'est à eux que nous nous adressons ici :

Que les communes soient attentives à préserver leurs sites et leurs bois. Que le propriétaire d'une haie campagnarde respecte

sa haie. Que le propriétaire d'un boqueteau respecte son petit bois. Qu'un propriétaire riverain respecte les buissons qui baignent leurs pieds dans la rivière. Que le propriétaire qui possède dans son domaine un ruisseau, une mare, un coin de nature vierge en respecte l'intégrité. Bref, que chacun apporte au grand œuvre de la protection de la nature son adhésion et sa bonne volonté si l'on veut que les organismes spécialisés, tel *Ardenne et Gaume*, puisse mener à bien le bon combat.

La Vie d'Ardenne & Gaume

RESTAURATION DES RUINES ET RECONSTRUCTION DES BAINS ROMAINS A FURFOOZ.

Cagnotte Boitsfort 200
M. le Notaire Randaxhe (Montegnée) .. 200

Les souscriptions peuvent être versées directement au C.C.P. 169593 d'*Ardenne et Gaume* avec la mention *Restauration de Furfooz*.

COUVERTURE

La photo de couverture qui nous a été communiquée par les Parcs Nationaux du Congo belge porte la légende suivante :

A la limite du Parc National Albert dominé par la masse imposante du volcan Mikeno, le marais Kikeri sert d'abreuvoir au bétail indigène.

PROCHAIN NUMÉRO

Le premier fascicule, volume 10 (1955) de la revue *Parcs Nationaux* sera consacré à Bouillon et à la région environnante.

SOMMAIRE

Le prochain fascicule vous apportera le sommaire du volume 9 (1954) de la revue *Parcs Nationaux*.

NOUVEAU MEMBRE A VIE

Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'inscrire notre dix-huitième membre à vie en la personne de Monsieur le Prof. Dr. J. A. Schockaert, anciennement membre collaborateur d'*Ardenne et Gaume*.

La lettre que le Professeur Schockaert adresse à notre président à l'occasion de sa demande d'affiliation à titre de membre à vie est encourageante. Avec elle, nous souhaitons que ce geste d'enthousiasme soit suivi de celui « *d'un plus grand nombre de collègues et confrères qui devraient s'intéresser, plus qu'ils ne le font actuellement, à la préservation de nos sites naturels si menacés par l'extension de la civilisation industrielle dont nous voyons le développement non sans quelque crainte* ».

Nous prions Monsieur le Prof. Schockaert de trouver ici nos remerciements les plus sincères pour la marque d'estime qu'il a bien voulu nous accorder.

INSIGNE D'HONNEUR

Le Conseil d'Administration d'*Ardenne et Gaume* a octroyé l'insigne d'honneur à notre commissaire Monsieur Franz De Grom en reconnaissance de l'activité inlassable dont il témoigne dans le développement de nos entreprises et le recrutement de nouveaux membres. Toutes nos félicitations à notre membre dévoué.

DATE HISTORIQUE

C'est le 18 octobre 1954 que devant M. le Notaire Vermer ont été signés à l'Hôtel de Ville de Rochefort les contrats de constitution du Parc National de Lesse et Lomme.

UN GESTE DE SYMPATHIE

Monsieur le Notaire Vermer, président du Syndicat d'Initiative de Rochefort devant lequel ont été signés les divers contrats de constitution du Parc National de Lesse et Lomme, a bien voulu officier gracieusement en cette occasion. Nous sommes heureux de mettre en vedette ce geste spontané et généreux. Nous remercions bien vivement Monsieur le Notaire Vermer de son intervention bénévole. Le Conseil d'Administration d'Ardenne et Gaume a décidé, à titre de reconnaissance, de lui assurer désormais le service régulier de notre revue *Parcs Nationaux*.

NÉCROLOGIE

Au cours de l'année 1954, notre Association a eu la tristesse d'enregistrer le décès de plusieurs de ses membres.

MM. Antoine André de Vilvorde, membre adhérent depuis 1947 ;

Le baron R. de Kerckove-Borluut de Bruxelles, membre collaborateur depuis 1950 ;

Eugène Désir de Rosière Saint-André (Rixensart), membre adhérent depuis 1946 ;

L'abbé Charles Dubois de Bruxelles, membre fondateur d'Ardenne et Gaume ;

Camille Henroz de Sohet-Tinlot, membre collaborateur depuis 1946 ;

Charles Ley de Bruxelles, membre collaborateur depuis 1950 ;

Émile Marchal de Bruxelles, membre collaborateur depuis 1946 ;

Gaston Mostenne de Lot, membre adhérent depuis 1943 ;

Albert Moulaert de Bruxelles, membre collaborateur depuis 1949 ;

Pierre Nolf de Bruxelles, membre à vie depuis 1946 ;

Léon Rigo de Liège, membre adhérent depuis 1944 ;

Mme V^{ve} Terlinck-Abrassart de Jette, membre adhérent depuis 1946.

Aux familles éprouvées par ces deuils, nous réitérons nos plus sincères condoléances.

EXCURSIONS

La place nous manque pour un compte-rendu détaillé de nos deux dernières excursions de la saison d'été. Nous ne pouvons cependant les passer sous silence tant elles furent réussies et témoignent de la vitalité de l'association.

La première, qui hélas ne fut guère favorisée par le temps (le contraire eut été étonnant cette année !) vit un groupe stoïque de fervents de la nature, visiter sous une pluie battante, mais avec entrain et le sourire, la région de l'Ourthe en aval de Laroche. Avec comme point d'attache l'Hôtel Chan-teclair de Jupille, les excursionnistes visitèrent la vallée de l'Ourthe et de son petit affluent le Pouhou, au parcours si pittoresque, en passant par le traditionnel panorama de la Croix de Beausaint. La journée se termina par la classique visite à l'ermitage de Marcourt.

Nous gardons, par-dessus tout, un excellent souvenir de l'aimable accueil que nous réserva Madame Roger Campion, propriétaire du moulin de Vecpré. Elle nous reçut avec grâce et gentillesse dans les vieux bâtiments restaurés avec tant de bon goût et nous offrit un cidre bien réconfortant après les durs efforts d'une matinée de marche par monts et par vaux.

Le 24 octobre c'est à Verviers que nous nous retrouvons avec comme objectif : les Fagnes.

Monsieur André Vlecken avait bien voulu se charger de l'organisation de cette journée qui fut, empressons-nous de le dire, parfaite et réussie en tout point. La matinée fut consacrée à la visite détaillée des environs de la Baraque Michel, sous la conduite éclairée de notre cicerone. A midi le groupe fut reçu par Monsieur le Professeur Bouillenne au musée du signal de Botrange. Celui-ci nous expliqua les études actuellement en cours sur les fagnes et les enseignements tant pratiques que scientifiques que l'on espère pouvoir en retirer. Nous sommes bien reconnaissants à l'auteur de cet exposé qui fut fait avec clarté et simplicité.

Parc National

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

S O M M A I R E

A la Mémoire de l'Abbé Charles Dubois (J. BREUER)	105
Dans les Volcans du Kivu (H. DE SAEGER)	109
Danger des Plantations de Résineux dans les Vallées d'Ardenne (R. MAYNÉ)	115
La Fayette, Enfant prodige du XVIII ^e siècle (M. H. P.)	117
L'Altération du Faciès spontané (S. JACQUEMART)	142
La Vie d'Ardenne et Gaume	146

A LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ CHARLES DUBOIS

(Bodange-Fauvillers, 26 mars 1874-Jette 11 septembre 1954).

par J. BREUER

La première fois que je le vis — ou plutôt l'entrevis —, c'était à la tombée d'un jour d'hiver, pluvieux et désolé : on me le montra au loin, dans la Fagne devant la Baraque-Michel. J'aperçus une silhouette mince et sombre, vêtue d'un long manteau ciré, penchée sur la végétation du plateau.

L'Abbé Dubois ! Bien sûr, j'en avais sou-

vent entendu parler par mes devanciers du Service des Fouilles comme d'un excellent chercheur, toujours prêt à aider les archéologues. Dès avant la guerre de 1914, il avait déjà insisté pour que l'on entreprît des travaux à Buzenol et dans les environs et nos dossiers contenaient pas mal de ses lettres attirant l'attention sur tel ou tel site de l'Ar-

L'après-midi fut employé à la visite de la fagne wallonne et des exploitations de la tourbe entreprises par les habitants des environs.

Le groupe se disloqua ensuite à Verviers avec la ferme résolution pour chacun, de se retrouver tous au printemps prochain pour de nouvelles découvertes et peut-être de nouvelles aventures. Ferd. d'U.

AU PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME

La constitution du *Parc National de Lesse et Lomme* est un fait accompli. Messieurs Valère Guillitte, s/Inspecteur des Eaux et Forêts à Rochefort et P. Roisin, Garde général des Eaux et Forêts à Wellin en sont nommés conservateurs, le premier pour les territoires de Ave et Auffe, Éprave, Han-sur-Lesse, Rochefort, et Wavreille ; le second pour Resteigne.

LA DESTRUCTION DE NOS FORÊTS

Un correspondant occasionnel nous adresse le plaidoyer suivant avec prière de l'insérer en nos pages. Ardenne et Gaume, défenseur de la nature, l'accueille ; elle s'associe à cette protestation, hélas, venue trop tard, jugeant que celle-ci peut servir d'avertissement à ceux qui ne s'effraient pas d'assumer des décisions irrémédiables trop hâtivement mises en œuvre.

« Il n'est permis de sacrifier de nobles sites naturels, sources à la fois de profondes jouissances spirituelles et de richesses naturelles que dans la stricte mesure où une nécessité indiscutable l'impose ».

Lors de sa Joyeuse Entrée à Arlon, notre jeune souverain, encore tout ému de la beauté des forêts qu'il venait de traverser, s'adressait en ces termes à ceux qui l'acclamaient.

Or, que voyons-nous aujourd'hui, à quelques kilomètres des sites dont le spectacle avait si profondément touché Sa Majesté ?..

Pour des besoins d'ordre militaire et de sécurité collective, d'immenses étendues, la plupart boisées, ont été expropriées au détriment des communes et des particuliers de la rive gauche du bassin de la Semois, en amont de la rivière : plus de deux mille hectares situés dans le triangle des routes Arlon-Virton, Arlon-Étalle et Chantemelle-Meix-le-Tige et constituant les premiers contreforts de la forêt jurassique.

Considérant les choses avec objectivité, nous reconnaissons que l'armée doit disposer pour les manœuvres de l'infanterie et des blindés que lui impose une préparation intensive à ses devoirs européens et même mondiaux éventuels, de vastes territoires où elle puisse s'exercer à l'emploi des engins de guerre nouveaux dont elle est pourvue.

Mais fallait-il pour cela lui sacrifier des forêts choisies parmi les plus belles ? et, en tout état de cause, leur destruction complète était-elle nécessaire ? Afin de permettre aux blindés d'atteindre à leur champ de tir, était-il indispensable de pratiquer ces énormes trouées, par exemple au travers des fanges de Fouches et de Stockem où des tonnes de béton ont été répandues pour y prévenir les dangers d'enlèvement ? Et le prétexte même de ces trouées d'accès est-il une raison de la mise à blanc de centaines et de centaines d'hectares de vieilles futaies ?

Le spectacle de ces chênes centenaires renversés en pleine sève sous l'assaut brutal des bulldozers fut tragique ; nous ne nous y arrêtons que pour déplorer ces déferlements de furie destructive qui semblent être le propre de notre monde civilisé...

L'ouragan passé, les profiteurs du bois s'élançèrent à la curée, achetant à vil prix les victimes gigantesques du massacre, ce prix qui doit servir de base au faible dédommagement proposé aux communes dépossédées... La spoliation succède donc à la dévastation...

Des lois ont été instaurées pour préserver les forêts de destructions inconsidérées. La question se pose : comment ont-elles été transgressées en dépit de tout respect et de toute prudence ? N'aurait-on pu ménager ailleurs, dans des espaces moins précieux, des territoires plus propices aux évolutions des lourds chars de guerre qui s'embourbent malgré tout dans les fanges de Stockem ? Et même, dans le cadre européen de l'O.T. A.N., les dirigeants responsables ne pourraient-ils organiser des lieux de manœuvres internationaux plus vastes encore et dont l'existence épargnerait à notre petit pays ces saccages abominables qui, vu son exigüité, attendent trop profondément à la beauté de notre patrie ?

Irrémédiables dommages esthétiques et économiques perpétrés sans même qu'une voix ait eu le temps de s'élever pour en dénoncer l'incroyable frénésie ! Nous renon-

çons à comprendre. Ou plutôt, nous comprenons, trop bien peut-être, qu'en fait, à côté d'une soi-disant nécessité impérative, tout un complexe d'intérêt, de cupidité et de vulgarité n'a découvert en ce saccage qu'une occasion unique dont il fallait profiter !...

SOIRÉES D'HIVER

Le programme de nos soirées est en partie fixé.

Nous invitons dès à présent nos membres à retenir les dates suivantes :

Mercrèdi 19 janvier 1955 à 20 h 30.

Causerie par Monsieur Carlos VERLINDEN sur la protection des rapaces diurnes et nocturnes, suivie de la présentation du film : *Le Chant de la Varende*. Ce film magnifique qui sera commenté par Monsieur VERLINDEN retrace la vie des animaux sauvages de nos régions. Réalisé en Europe centrale, il sera projeté pour la toute première fois en Belgique.

Mardi 15 février 1955.

Causerie, agrémentée de projections en couleur, par Monsieur J. DE HEINZELIN, de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, sur le Ruwenzori. Projection du très beau film en couleur sur les oiseaux du Ruwenzori, réalisé par Monsieur VERHEYEN.

Mars — date à fixer.

Conférence par Monsieur PÊCHE, Ingénieur civil A.I.G. Sujet : *L'Afrique du Sud* (avec film en couleur).

Toutes nos soirées ont lieu, comme d'habitude, dans les locaux de la Chambre de Commerce de Bruxelles, 112, rue de Trèves à Bruxelles.

SERVICE D'ÉCHANGE

Jusqu'il y a deux ans, nous insérions dans une chronique bibliographique le résumé des revues reçues au Secrétariat Général dans le cadre de l'échange que nous pratiquons avec les différentes revues scientifiques, touristiques, folkloriques ou autres de Belgique et de l'Étranger.

Par faute de place disponible nous avons dû interrompre cette notice. Nous croyons cependant qu'il intéressera nos membres de connaître les différentes publications que nous recevons régulièrement. Nous en reprints la liste ci-dessous.

Ces revues peuvent être consultées au Secrétariat Général ou éventuellement être envoyées pour communication. Nos lecteurs peuvent également se renseigner au Secrétariat Général pour obtenir de plus amples informations.

BELGIQUE

Art et Tourisme. Bulletin trimestriel de l'Association Touristique de Wallonie, Nivelles.

Brabant. Bulletin d'Information de la Fédération Touristique de la Province de Brabant, Bruxelles.

Les Cahiers Ardennois. Revue mensuelle, Spa.

Les Cahiers Jean Tousseul. Organe trimestriel de l'A.S.B.L. « Les Amis de Jean Tousseul ».

Curia Arduennae. Revue trimestrielle d'Archéologie, de Folklore et d'Histoire.

Bulletin de l'Association pour la Défense de l'Ourthe et de ses Affluents. Liège.

Bulletin d'Information de la *Fédération Spéléologique de Belgique*.

Folklore de Malmedy. Stavelot.

Le Gerfaut. Revue trimestrielle belge d'Ornithologie, Bruxelles.

Hautes Fagnes. Organe trimestriel de Défense et Illustration du Haut Plateau, publié par l'A.S.B.L. « Les Amis de la Fagne ».

Mededelingen van de Landbouwhogeschool en de Opzoekingsstations van de Staat te Gent (mensuel).

Bulletin de la Ligue des Amis de la Forêt de Soignes. Bruxelles.

Les Naturalistes Belges. Revue mensuelle publiée avec le concours du Gouvernement et de la Fondation Universitaire de Belgique, Bruxelles.

Les Naturalistes de Mons et du Borinage. Bulletin mensuel, Mons.

Natuur en Stedenschoon, revue mensuelle de l'Association « Vereniging voor « Natuur en Stedenschoon », Anvers.

Natuurwetenschappelijk Tijdschrift, uitgegeven met de steun van de Universitaire Stichting van België en van het Ministerie van Openbaar Onderwijs.

Le Pays Gaumais. Édition du Musée Gaumais de Virton.

Province de Liège. Revue mensuelle de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Liège.

Reflets du Tourisme. Revue bi-mensuelle

éditée par le « Royal Touring Club de Belgique », Bruxelles.

La Revue Nationale. Mensuel Littéraire, Historique et Colonial, Bruxelles.

Revue Verviétoise d'Histoire Naturelle. Bulletin bi-mensuel des Naturalistes Verviétois, Verviers.

Royal Touring Club de Belgique. Revue mensuelle, Bruxelles.

Saint-Hubert Club. Organe mensuel du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, Bruxelles.

La Tente. Bulletin mensuel officiel du Royal Camping et Caravaning Club de Belgique, Bruxelles.

Union Internationale pour la Protection de la Nature. Bruxelles, Bulletin bi-mensuel.

Chronique bi-mensuelle de la Société Royale *Le Vieux Liège*. Liège.

Bulletin (trimestriel) de la Société Royale *Le Vieux Liège*, Liège.

Zoo-Anvers, Revue trimestrielle éditée par la Société royale de Zoologie d'Anvers.

AUTRICHE

Natur und Land. Organe bi-mensuel officiel des organismes de protection de la Nature autrichiens.

CANADA

Science et Aventure. Revue bi-mensuelle publiée par la Société Canadienne d'Histoire Naturelle, Montréal.

CONGO BELGE

Zooléo. Bulletin mensuel de la Société de Botanique et de Zoologie congolaise.

POLOGNE

Chronmy Przyrode Ojczysta.

PORTUGAL

Belgica. Publication trimestrielle du Commissariat Général Belge de Tourisme au Portugal.

PAYS-BAS

Natura. Maandblad der Koninklijke Nederlandse Natuurhistorische Vereniging.

Natuur en Landschap. Orgaan van de Contact Commissie voor Natuur- en Landschapbescherming.

SUÈDE

Sveriges Natur. Publication trimestrielle suédoise de la Protection de la Nature, Stockholm.

SUISSE

Schweitzer Naturschutz. Protection de la Nature. Publication trimestrielle de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, Bâle.

U.S.A.

National Parks Magazine. Publication mensuelle de « The National Parks Association », Washington.

The Living Wilderness. Publication trimestrielle de « The Wilderness Society », Washington.

YUGOSLAVIE

Naturschutz (Protection of Nature). Belgrade.

Ses eaux, ses limonades **au pur sucre**, se trouvent dans toutes les bonnes Maisons.

Spa-Reine lave les reins. Elle agit non par ce qu'elle apporte, mais par ce qu'elle emporte.

Lors de vos déplacements, exigez toujours **un vrai SPA**.

Toutes les limonades de SPA sont au pur sucre. Songez-y.

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 480771.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 88, Avenue de l'Université, BRUXELLES. Tél. 472937.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI
A NOTRE ASSOCIATION

BOHAN-sur-Semois : *Hôtel Beau Site Bohannais.*
BOITSFORT : *Restaurant Gambrinus*, 192 Chaussée de
La Hulpe (en face des Étangs).
BOITSFORT : *Taverne-Restaurant des 3 Tilleuls*. Beh-
rensheyde 8. Tél. 481692.
BRUXELLES : *Rôtisserie Ardennaise*, Bd. Adolphe Max
146-148.
CELLES (près de Dinant) : *Hôtel du Centre* (Proprié-
taire Armand Houziaux).
COUVIN : *Grand Hôtel St Roch* (Prop. M. Michelet-
Lambotte). Tél. Couvin 34.
FLORENVILLE : *Hôtel de France.*
GEMBLOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars,
taxis, transports. (Prop. PIRSON et
fils). Tél. 6r053-6r777.
KNOCKE-SUR-MER : *Hôtel « Les Argousiers »* (151, Av.
Royale).
LA ROCHE en Ardenne : *Hôtel Air pur.*
MANDERFELD : *Hôtel des Ardennes* (Propriétaire Max
Henkes).
MATADI : *Hôtel Métropole, le plus moderne du Congo*
Belge.
MEMBRE-sur-Semois : *Hôtel des Roches.*
REMOUCHAMPS : *Royal Hôtel des Etrangers.*
ROBERTVILLE : *Hôtel du Centre* Tél. Waismes 10.
ROCHEFORT : *Hostellerie des Falvaes*. Restaurant fran-
çais. (Propriétaire : S. Cros). Tél. 212.82.
ROCHEFORT : *Hôtel-Restaurant La Fayette*. 87, Rue
Jacquet (Tél. 210.24). Cuisine soignée,
prix modérés.
SPA : *Hôtel Cardinal*, 17-21, Place Royale (40 ch.
20 salles de bain, Ascenseur, Restau-
rant, Pâtisserie). Tél. : 964 et 64.
SPA : *Park-Hôtel (Pâtisserie)*, 23, Av. Reine Astrid (Pro-
priétaire L. Dejong) Tél. 551.
SPA : *Grand Hôtel Britannique*, restaurant (100 ch. 45
bains, parc, garage). Tél. 27.
SPA : *Grand Hôtel de Spa* (ascenseur, restaurant, jar-
dins). Tél. 41.
SPA : *Hôtel Astoria*, Av. Reine Astrid, 25 (ascenseur),
Propriétaire M. A. Dohet. Tél. 94.
SPA : *Restaurant Central*, Pension, terrasse. Place Royale,
6. (Propriétaire E. Dordoni). Tél. 73.
TILFF-sur-Ourthe : *Hôtel du Casino.*
VILLERS-DEVANT-ORVAL : *Les Ammonites*. Pension
de Famille Tél. Florenville 247.
VRESSE-sur-Semois : *Hôtel des Glycines.*
WÉRIS-BARVAUX : *Hôtel des Dolmens*. Tél. Barvaux
103.

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI
A « ARDENNE ET GAUME » :
BRUXELLES : *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.

Venez voir et essayer
les Nouveaux modèles
1954 en 4 CV. et
FREGATE



Economie
Haut rendement
Brillantes performances
Service parfait et tarifé

112-118, RUE DE L'AQUEDUC — 138, BOULEVARD DU JUBILE
Tél. : 38.02.89

Tél. : 26.55.59

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,
M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles. - Tél. 472937.

CINÉ-PHOTO-HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.

Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.

BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS
A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

Bruxelles : LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23, rue
St-Jean.

LIBR. PAULI, 62, Rue Ravenstein (Gare
Centrale) et 39a, Place de Brouckère.

VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et
17, rue des Grands Carmes.

Dinant : LIBR. PATINET, 126, rue Grande.

Liège : Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.

Verviers : LIBR. BOUMAL, Place Verte.